



RAPPORT D'ACTIVITÉ - ANNÉE 2022



Soutiens financiers 2022 :



Contacts.....	5
INTRODUCTION	6
LE CONTEXTE DE L'ANNEE	7
1. Les ressources humaines.....	7
a. Le conseil d'administration	7
b. L'équipe de salariés	7
2. Le profil du réseau.....	8
a. Evolution des effectifs d'adhérents.....	8
b. Exploitations suivies sur les Iles loyauté.....	9
c. Répartition géographique	10
d. Systèmes de production	12
e. Filières de production.....	13
f. Surfaces de production.....	15
g. Quantités produites.....	20
L'APPUI TECHNIQUE	21
1. Les besoins des adhérents en soutien technique.....	21
2. Les liens avec le secteur de la recherche et d'expérimentation agricole.....	22
3. Les animations techniques et les formations	23
a. Les animations	23
b. Les formations	24
4. L'appui à la production commerciale en tribu	25
a. Les Iles Loyauté.....	25
b. Proposition de réalisation d'un état des besoins	26
5. Les infrastructures agroécologiques.....	26
a. L'état des lieux du réseau.....	26
b. Cartographies et diagnostics	26
c. Le groupe de travail IAE.....	26
d. Un reportage sur les IAE avec le magazine « EMPREINTE ».....	27
6. La protection des cultures	28
a. Surveillance et le conseil phytosanitaire	28
b. Lâchers d'auxiliaires - partenariat Biofabrique	28
c. Action PROTEGE – des plantes pour favoriser les auxiliaires	30
7. Gestion des sols - Fertilisation plein champ et hors-sol.....	33
a. Pilotage de la fertilisation plein champ	33

b.	Transition vers des solutions de fertilisation organique	33
c.	Pilotage de la fertilisation hors-sol	35
d.	Alternatives aux désherbants	35
8.	La gestion de l'eau	37
a.	Les stations météo SPECTRUM : un contrat de maintenance	37
b.	Convergence du projet pilote de REPAIR et du programme PROTEGE	37
9.	La gestion des déchets	38
a.	Produits phytosanitaires non utilisables (PPNU)	38
b.	Déchets organiques	38
c.	Déchets plastiques	38
d.	Autres déchets	39
	LES CERTIFICATIONS	40
1.	Préambule relatif à la complémentarité des missions de certification et d'appui technique	40
2.	Activité	41
a.	Préparation aux audits	41
b.	Collaboration avec l'AFNOR	41
c.	Participation aux comités de certification	41
3.	Résultats	42
a.	Nouvelles certifications et renouvellements AR	42
b.	Orientations vers l'agriculture biologique	43
c.	Bilan global annuel	44
4.	Analyse et perspectives	44
a.	Analyse de la conformité des exploitations en cours de certification AR	44
b.	Point sur la gestion de traçabilité des pratiques agricoles	45
c.	Nouveau cahier des charges AR	46
d.	Perspectives relatives aux futures certifications	47
	LA COMMUNICATION DU RESEAU ET LA MISE EN VALEUR DU LABEL AR	48
1.	Les actions de communication	49
a.	Réalisation et diffusion de vidéos pédagogiques sur l'AR	49
b.	Gestion du site Internet www.repair.nc	49
c.	Gestion et animation du groupe Facebook « Le REPAIR des Pro »	49
d.	Community management de la page Facebook « Agriculture responsable NC »	50
e.	Community management de la page Facebook « REPAIR »	50
f.	Création de la chaîne YouTube « REPAIR NC »	50

g. Relais communication dans la presse spécialisée	50
h. Les foires de Bourail et Koumac	50
2. Les actions de valorisation du SIQO auprès des calédoniens.....	52
a. L'accompagnement et le suivi des distributeurs adhérents.....	52
b. Le concours d'étals organisé par l'IFEL.....	52
c. Le lancement des boîtes AR au sein du groupe Casino	53
CONCLUSION	55
ANNEXES.....	56

Contacts

Appui technique (par ordre alphabétique)

AGUDO DEL POZO Elissa eagudodelpozo@repair.nc

Conseillère technique en agroécologie 74 60 09

BARJON Frédéric fbarjon@repair.nc

Conseiller technique en agroécologie 75 88 12

COUPRY François fcoupry@repair.nc

Conseiller technique en agroécologie 54 25 70

ROYERES Carmen croyeres@repair.nc

Conseillère technique en agroécologie 74 73 78

Valorisation des certifications

TURCHI Anne-Julie ajturchi@repair.nc

Chargée de valorisation « AR » 74.76.70

Direction

DEFFIEUX Julie jdeffieux@repair.nc

74.76.24

contact@repair.nc - Tél : 27.21.88.

INTRODUCTION

En cette année 2022, REPAIR a enregistré un nombre significatif de demandes d'adhésions. Après celui de 2019, il s'agit du deuxième pic d'adhésions depuis la création de REPAIR. Face aux difficultés rencontrées par le secteur agricole cette année encore, les sollicitations n'ont pas faibli et se sont même renforcées. Plus d'adhérents mais aussi plus de demandes : l'accompagnement vers des techniques de production résilientes et économes est nécessaire et plébiscité par les agriculteurs.

Le profil du réseau évolue vers des exploitations jeunes, souvent en début d'installation, de petites tailles et orientées sur des pratiques avec un faible recours aux intrants. L'orientation du réseau maintient sa dominante maraîchère.

Les certifications évoluent avec une bonne adaptation à la nouvelle version du cahier des charges de l'agriculture responsable et un développement des orientations vers l'agriculture biologique. De façon globale et malgré l'intérêt porté aux certifications, on notera une difficulté à prioriser les préparations aux audits et à consacrer du budget à leur cofinancement, en raison des difficultés économiques et climatiques rencontrées sur les exploitations.

A cet accroissement des besoins, s'ajoute l'élargissement du champ d'intervention géographique de l'association jusqu'au Iles Loyauté.

Ces évolutions ont conduit au recrutement d'un nouveau conseiller technique en CDD pour renforcer l'équipe. Ce recrutement a également permis à l'association de développer son activité de ventes de prestations de formation afin de développer son autofinancement.

Pour la première année depuis 2016, le montant global des subventions accordées à REPAIR a cessé de diminuer et s'est même accru.

Les financements restent cependant inférieurs à ceux de 2016, date à laquelle les subventions ont commencé à diminuer tandis que le besoin du terrain s'est progressivement accru.

L'équipe salariée est stable pour la 5^e année consécutive et le conseil d'administration, en fonction pour la 3^e année consécutive, arrive en fin de mandat. Cette stabilité a participé à fluidifier les actions qui doivent s'adapter à des demandes nombreuses et variées, dans un contexte économique tendu.

Le présent rapport fait état de l'activité de l'équipe au sein du réseau, sous la conduite du conseil d'administration, fortement impliqué dans sa mission au service de l'intérêt collectif.

LE CONTEXTE DE L'ANNEE

1. Les ressources humaines

a. Le conseil d'administration

De janvier à mars 2022, 5 agricultrices et agriculteurs, ont travaillé de concert, en lien étroit avec l'équipe, pour conduire l'association vers ses objectifs, puis 4 personnes d'avril à décembre.

En 2022, les membres du CA effectuaient leur troisième année de mandat. La prochaine Assemblée Générale, comme le prévoient les statuts, fera l'objet d'une élection du conseil d'administration (CA).

Rappel de la composition du conseil d'administration :

- Jean-Philippe BOUGAULT : Président
- Laure MOISSON : Vice-Présidente
- Benoit MOGLIA : Trésorier
- Emmanuelle RIGOT : Secrétaire – jusqu'en mars 2023
- Marc VIALON : Membre

Le CA s'est réuni en présentiel ou en visio-conférence à 4 reprises au cours de l'année. Un certain nombre de décisions ont été prises à distance, comme l'autorisent les statuts.

Quelques exemples relatifs aux travaux du CA en 2022 :

- Préparation de la stratégie budgétaire
- Rencontre avec les élus politiques
- Décision et stratégie de recrutement et de financement du nouveau conseiller technique
- Validation des films pédagogiques sur l'Agriculture responsable
- Validation d'un plan de formation pour l'équipe
- Désignation d'une représentante de REPAIR aux élections de la CAP-NC pour le collège des "autres structures agricoles"

b. L'équipe de salariés

L'association a bénéficié d'une équipe stable pour la 5^e année consécutive et a été renforcée par la présence d'un conseiller technique supplémentaire en CDD. Sans ce poste supplémentaire et au vu de l'accroissement de l'activité du réseau avec notamment des interventions en Province des Iles Loyauté, l'équipe n'aurait pu conserver le même rythme d'accompagnement auprès de ses adhérents.

De mars à août 2022, une étudiante de MASTER 2 en agroécologie, Cyrielle M'BOUERI a effectué son stage de fin d'études d'ingénieur au sein de l'association. Ce stage s'est déroulé dans la continuité de celui de Fabrice WACAPO dans le cadre de l'action « Bioagresseurs – IAE » du programme PROTEGE.

En novembre, le siège de l'association, basé à Belle-vie depuis 2016, a été délocalisé à Ducos dans le cadre d'un projet de regroupement entre structures agricoles. En effet, dans la continuité de ce qui a été initié par REPAIR depuis 2014, la mutualisation de locaux entre associations s'étoffe en faveur du développement des

collaborations. Ce projet de mutualisation a été soutenu par la CAP-NC qui supporte le bail auprès du propriétaire des lieux puis refacture aux associations.

Le poste basé à Pouembout depuis octobre 2020 permet à l'équipe de rationaliser ses déplacements. Des ajustements sont cependant prévus sur la répartition des suivis.



Nouveaux locaux de REPAIR à Ducos.

- Les ressources financières

Tous les éléments relatifs au budget et aux finances de l'association sont disponibles dans le rapport financier, les états financiers établis par le cabinet comptable et la synthèse du commissaire aux comptes.

2. Le profil du réseau

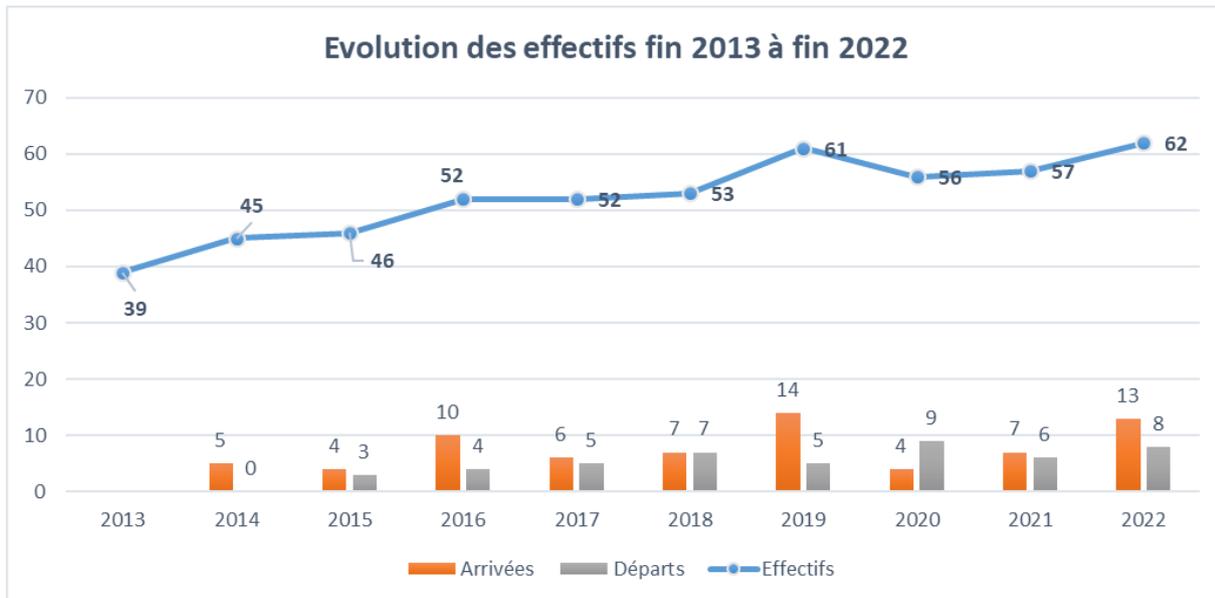
a. Evolution des effectifs d'adhérents

La liste complète des adhérents au 31 décembre 2022 est disponible en annexe 1.

Au 31 décembre 2022, le réseau comptait 62 exploitations agricoles et 8 entreprises « utilisatrices de produits certifiés » (collège 3), soit un total de 70 adhérents en Nouvelle-Calédonie contre 63 fin 2021.

Le réseau compte 2 exploitations adhérentes en Polynésie qui ont demandé à bénéficier d'un appui technique et à se certifier au titre de l'agriculture responsable. En 2022, ces deux exploitations ont reçu des formations pour les salariés sur différentes thématiques adaptées à leurs pratiques.

13 exploitations ont rejoint le réseau en 2022.



8 exploitations ont cependant quitté le réseau au cours de l'année, dont 5 certifiés AR. Les raisons de ces départs, exposés ci-dessous, sont essentiellement des arrêts et suspensions d'activité agricole :

- Arrêt ou réduction significative de l'activité agricole : 4
- Perte d'intérêt pour la certification : 4

Le bilan reste positif avec une progression de 9% de l'effectif d'exploitations agricoles et de 14% au total.

b. Exploitations suivies sur les Iles Loyauté

2022 fut la première année d'intervention de REPAIR sur les Iles Loyauté.

13 agriculteurs et agricultrices ont sollicité le suivi de REPAIR suite à une journée technique organisée en décembre 2021.

La demande du terrain provenant d'agriculteurs de Lifou, l'activité de REPAIR s'est concentrée sur le soutien à la production maraîchère de cette île dans un premier temps.

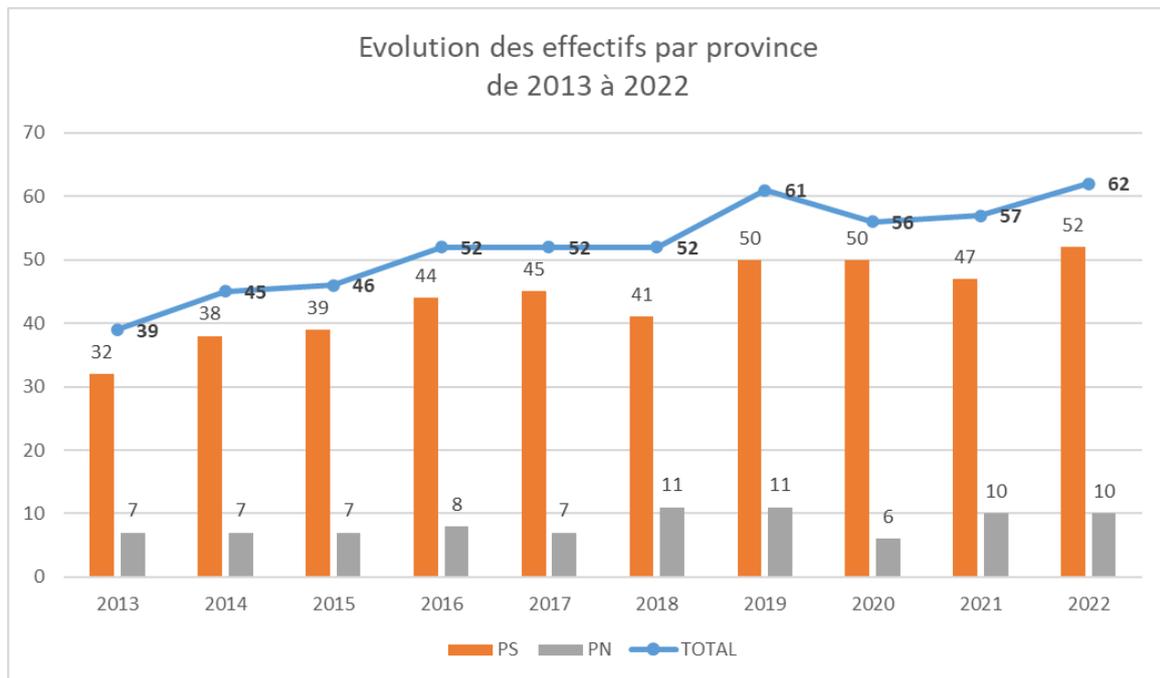
Les exploitations suivies au cours de cette première année d'activité n'ont pas adhéré à l'association. En effet, il a été décidé d'utiliser cette première année pour identifier les besoins au niveau individuel et collectif.

En fin d'année, un bilan des actions a été réalisé en présence des producteurs et de la Direction du Développement Economique (DDE), avec des propositions d'actions prioritaires.

Les adhésions seront formalisées en 2023 pour ceux qui souhaitent des suivis personnalisés. Les animations collectives resteront gratuites et ouvertes à tous.

c. Répartition géographique

Ci-dessous un graphique présentant l'évolution des effectifs avec le détail par Province :



En 2022, si l'on considère uniquement les effectifs d'exploitations adhérentes, la répartition était de 84% en Province Sud et 16% en Province Nord. Cette proportion reste stable depuis plusieurs années. Les sollicitations sont plus nombreuses en Province Sud où l'association est probablement mieux identifiée comme interlocutrice technique. En effet, les adhérents 2022 ont tous adhéré avec l'appui technique comme principale motivation, à l'exception d'un adhérent venu pour obtenir la certification AR sollicitée par l'un de ses principaux acheteurs. En Province Nord, l'effectif s'est relevé en 2021 et reste stable. Des perspectives d'accompagnements collectifs seront proposées pour 2023 afin de diversifier l'offre d'appui technique en agroécologie et de diffuser de l'information sur le label AR.

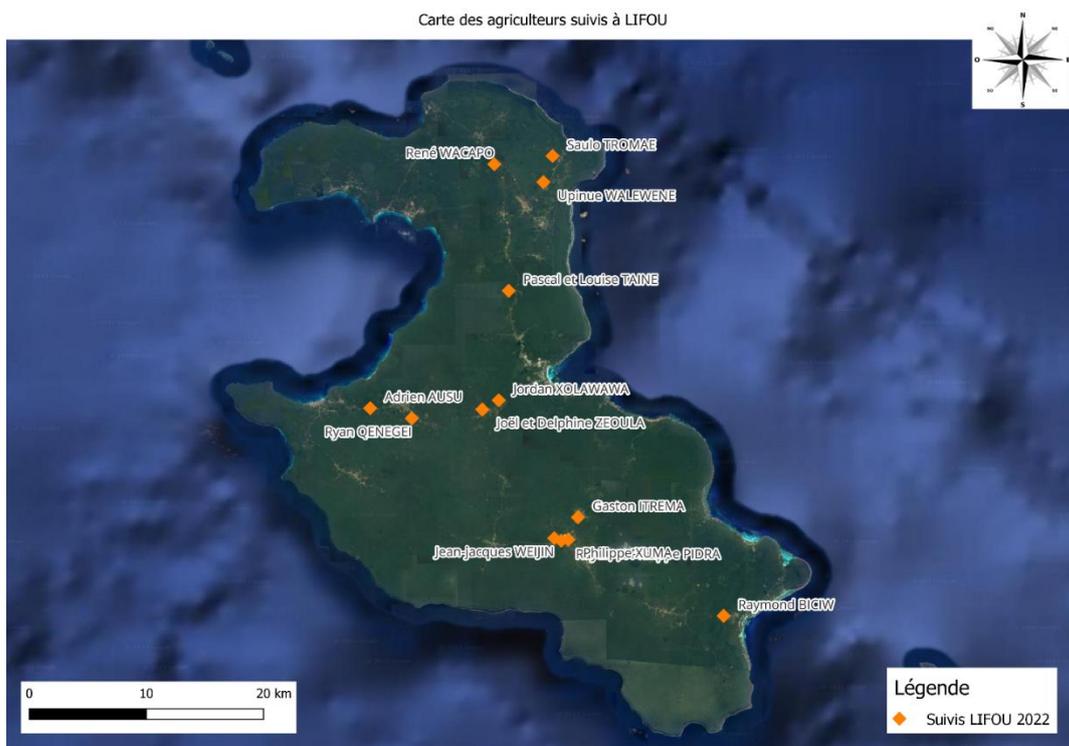
Si l'on considère l'ensemble des agriculteurs suivis au cours de l'année, incluant la Province des Iles Loyauté, la répartition était de 70% PS, 13% PN, 17% PIL.



Ci-dessus, la carte du réseau permettant de géolocaliser les exploitations adhérentes en 2022.

Les principaux foyers d'adhérents sont localisés sur le grand Nouméa ainsi que sur La Foa et ses alentours.

Il s'agit d'une carte interactive dont l'accès est disponible via le lien : <https://www.google.fr/maps/@-20.0181575,-172.4900481,2607848m/data=!3m2!1e3!4b1!4m2!6m1!1s1E0B0qj4ueJnyAwmdOsqNLT-fk0>

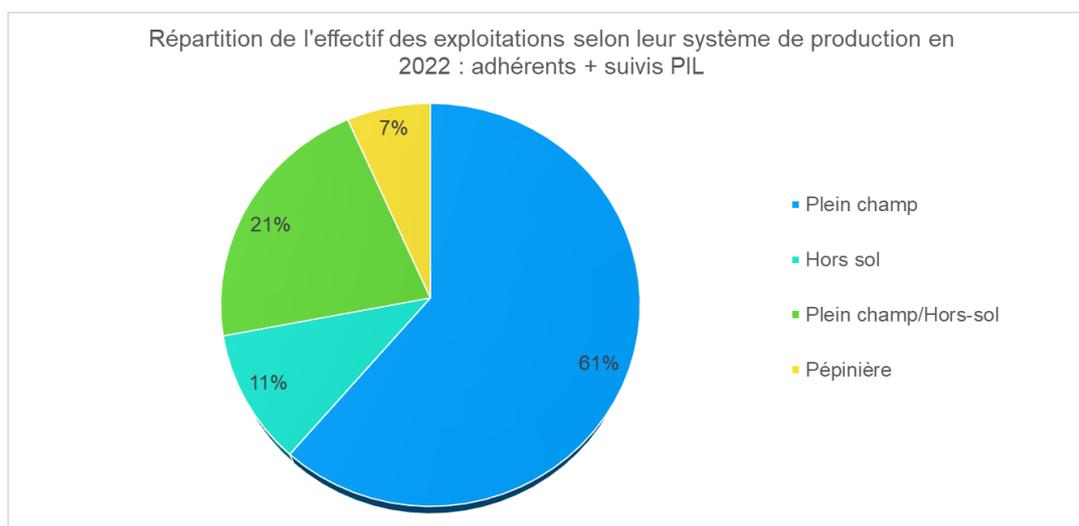
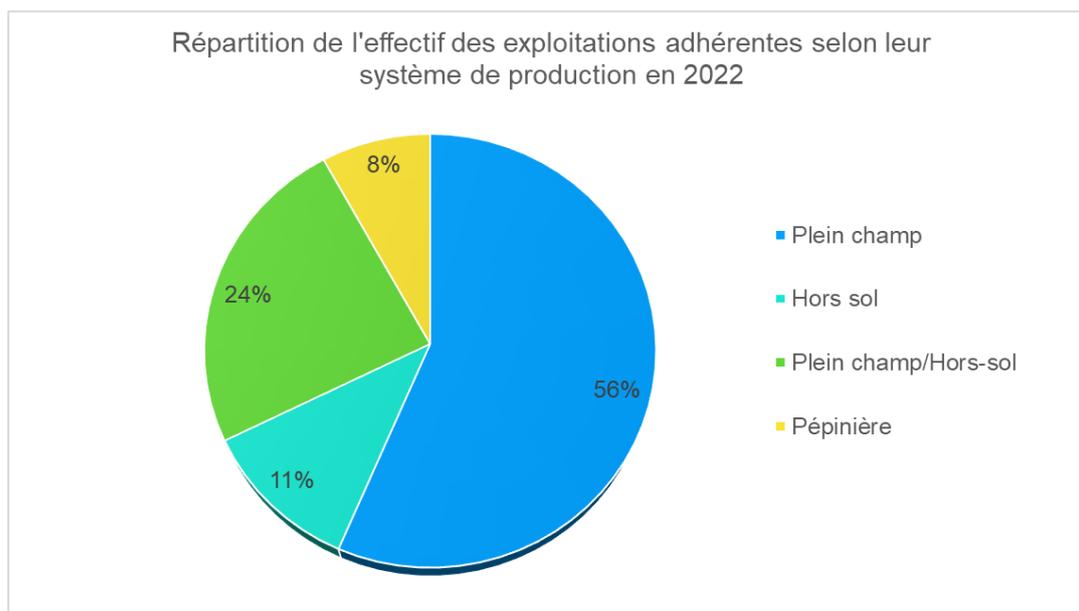


Carte des agriculteurs suivis à LIFOU en 2022.

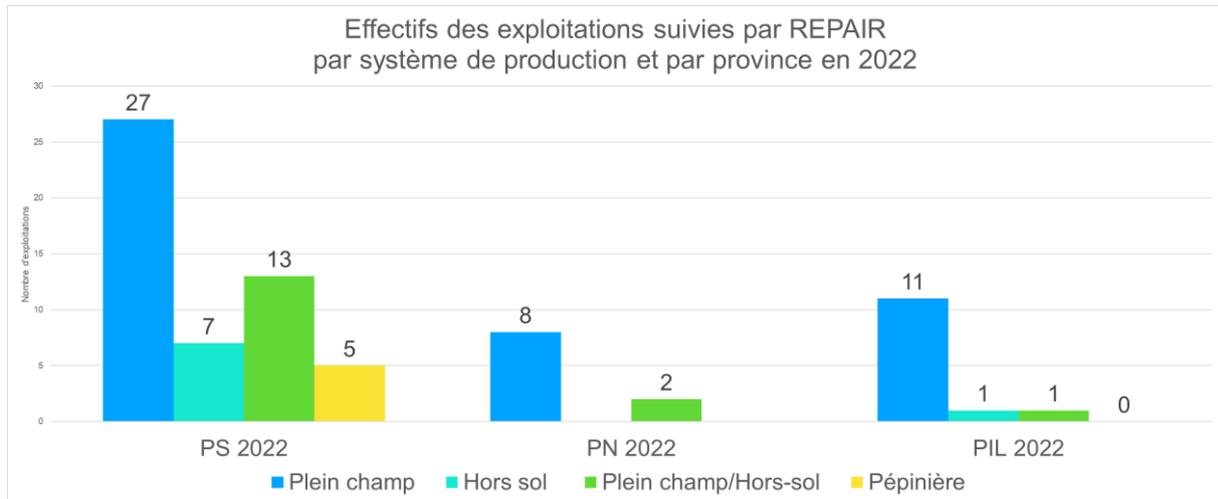
d. Systèmes de production

La répartition par système de production montre une prédominance de la culture de plein champ, qui représente 56% des exploitations. Comme l'an dernier, environ un quart des adhérents associe cultures de plein champ et cultures hors-sol. Cette stratégie vise à développer l'offre de production maraîchère sur le marché tout au long de l'année.

Les graphiques ci-dessous représentent la répartition des systèmes de production au sein du réseau parmi les adhérents (PS et PN), et dans le second graphique, en incluant les exploitations suivies à Lifou.



Ci-après la répartition par Province :

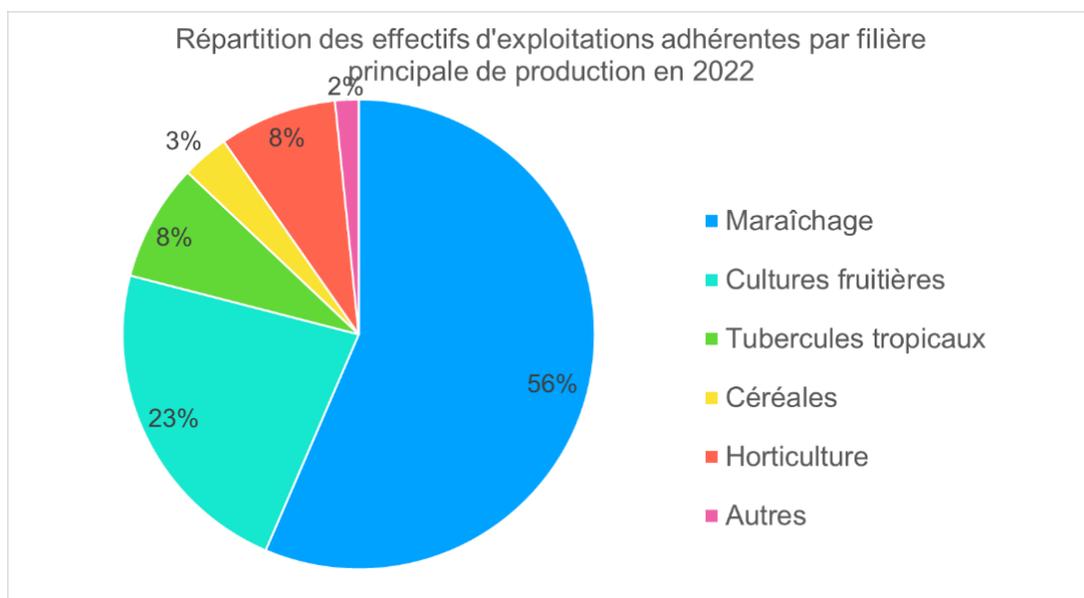


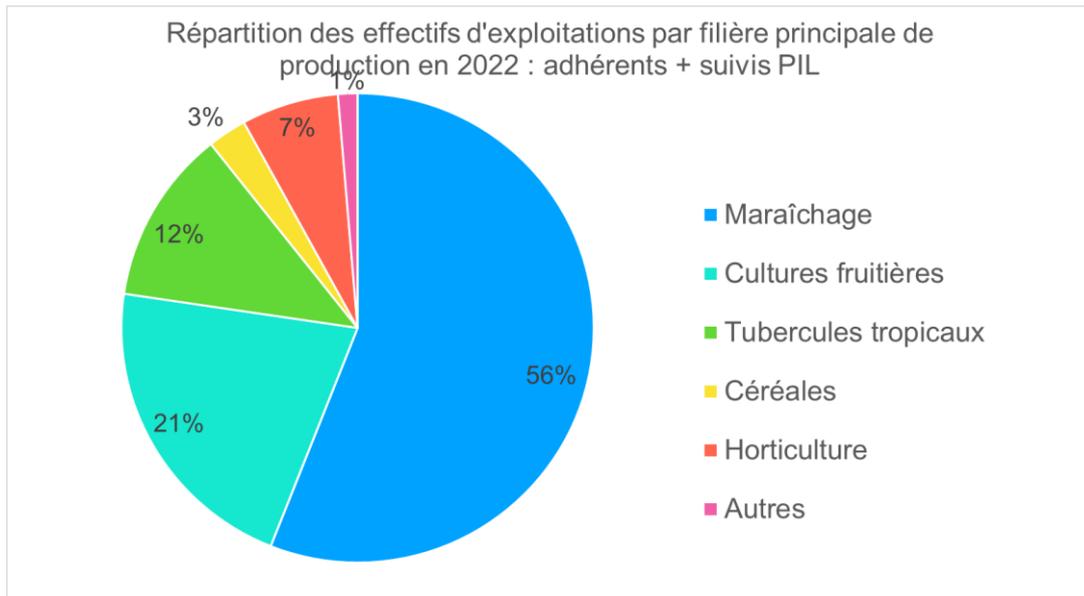
e. Filières de production

Au cours de l'année, 35 exploitations soit 56% des adhérents ont produit essentiellement ou exclusivement en maraîchage. A ces exploitations s'ajoutent 11 exploitations pratiquant le maraîchage en tant que production secondaire. Au total, comme l'an passé, 74% des adhérents de REPAIR ont réalisé des cultures maraîchères.

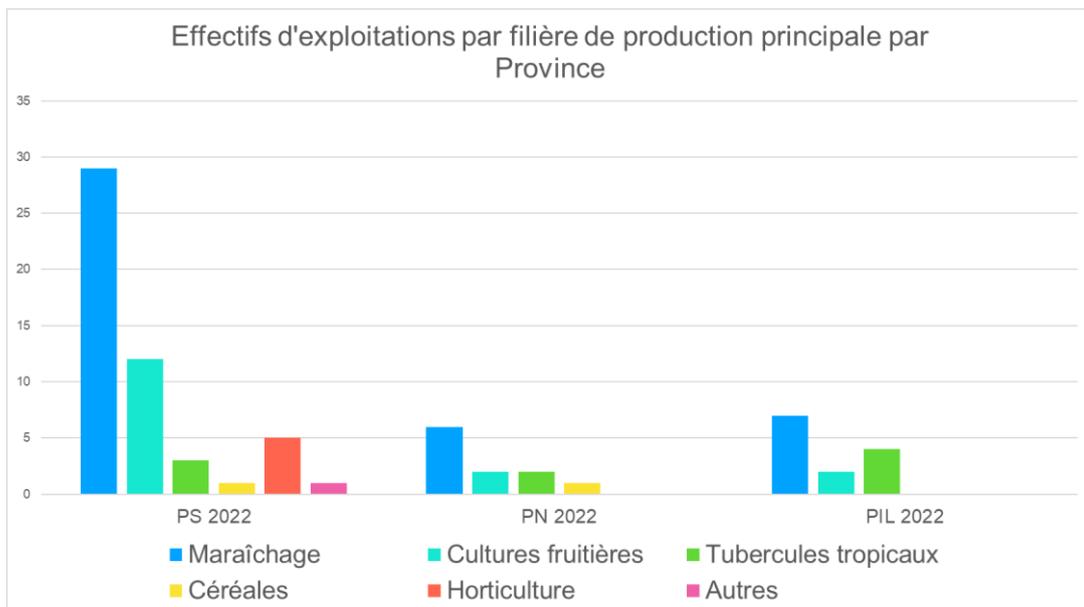
A noter que sur les 55% des exploitations adhérentes travaillent sur plusieurs filières de production (53% en 2021).

Cette répartition du nombre d'exploitations par filière est quasi identique à celle de 2021 avec un léger renforcement des cultures maraîchères et fruitières comme activité principale. En effet, sur les 13 nouveaux adhérents, 12 sont sur ces filières.





Ci-dessous un graphique représentant les effectifs d'exploitations par filière et par province. La filière maraîchère prédomine sur les trois provinces, et de manière particulièrement prononcée en Province Sud.



f. Surfaces de production

Depuis plusieurs années, l'équipe réalise les cartographies des exploitations adhérentes sur un logiciel de SIG (QGIS), ce qui permet de connaître les surfaces de production annuelles mais aussi d'identifier les zones sensibles pour la préservation de l'environnement conformément à la démarche "Agriculture responsable".

Connaître les surfaces cultivées au sein du réseau permet notamment d'évaluer ce que représentent les surfaces agricoles certifiées ou en cours de certification sur l'ensemble des espaces cultivés de NC.

Précisions préalables à la lecture des graphiques

Les graphiques ci-dessous présentent :

- La répartition des surfaces par filière de production (graphique 1)
- Une comparaison de ces surfaces avec celles de l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie (graphique 2)
- Les surfaces par filière et par province (graphique 3)
- Le nombre d'exploitations par tranche de SAU (graphique 4)
- La répartition des surfaces selon le label (graphique)

Les données relatives au réseau REPAIR proviennent :

- Des relevés de surfaces réalisés sur le terrain puis cartographiés par l'équipe (QGIS) : ces données, précises et à jour, concernent 78% des exploitations et 96% des surfaces du réseau ;
- Des déclarations faites sur les bulletins d'adhésion. Ces données concernent 22% des exploitations et 4% des surfaces.

Les données relatives à la Nouvelle-Calédonie sont celles du RGA 2012 concernant les terres cultivées. Il s'agit des dernières données disponibles.

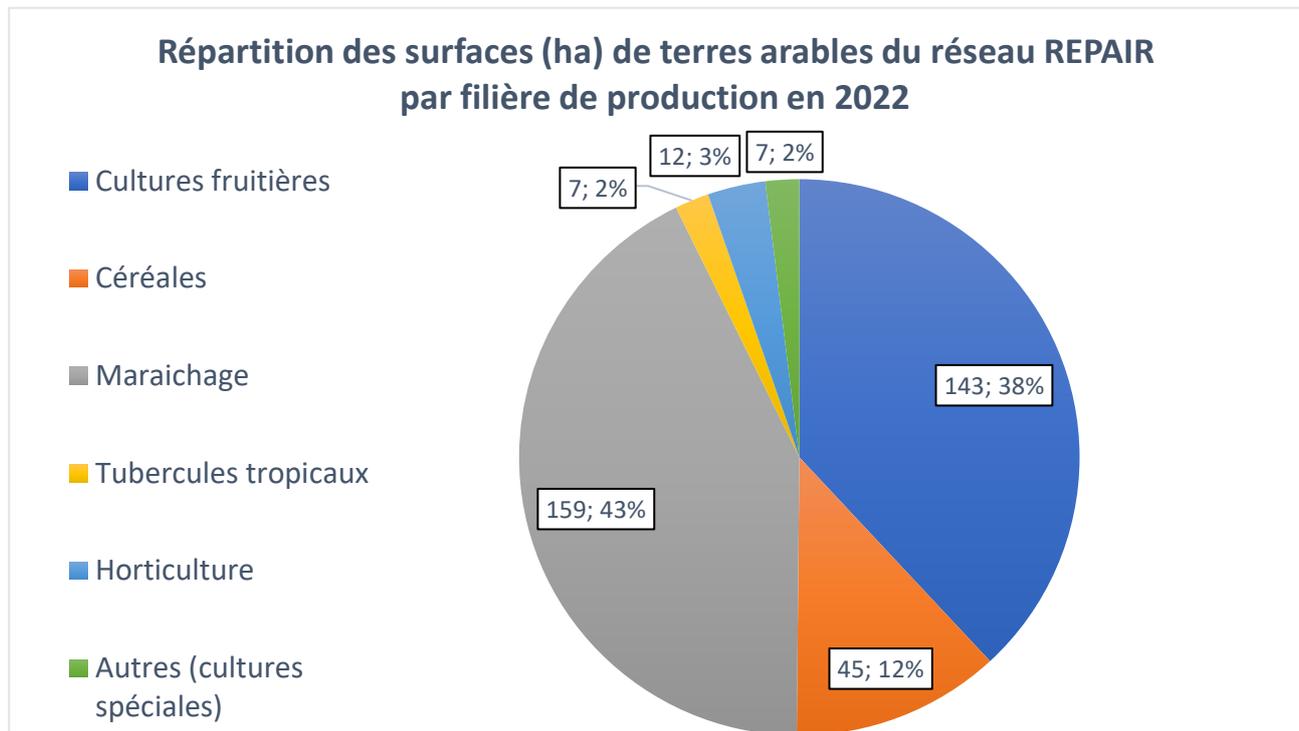
Les surfaces comparées ne correspondent donc pas à la même année mais leur rapprochement permet tout de même d'avoir un aperçu de la place occupée par REPAIR sur le sol agricole calédonien.

Les graphiques présentés ici concernent les terres dites « arables », c'est-à-dire dédiées aux cultures, incluant les jachères. Les prairies et pâturages, surfaces dédiées à l'activité d'élevage, ne sont pas inclus dans les graphiques.

La superficie totale des terres arables du réseau REPAIR en Nouvelle-Calédonie est de 374 ha, ce qui représente 5,1% de la superficie totale des terres arables de la NC (7331 ha) relevées lors du dernier recensement agricole (2012), contre 5,8% en 2021, ce qui représente une diminution de 54 ha.

GRAPHIQUE N°1 :

Le graphique ci-dessous présente la répartition des surfaces pour chaque filière.¹



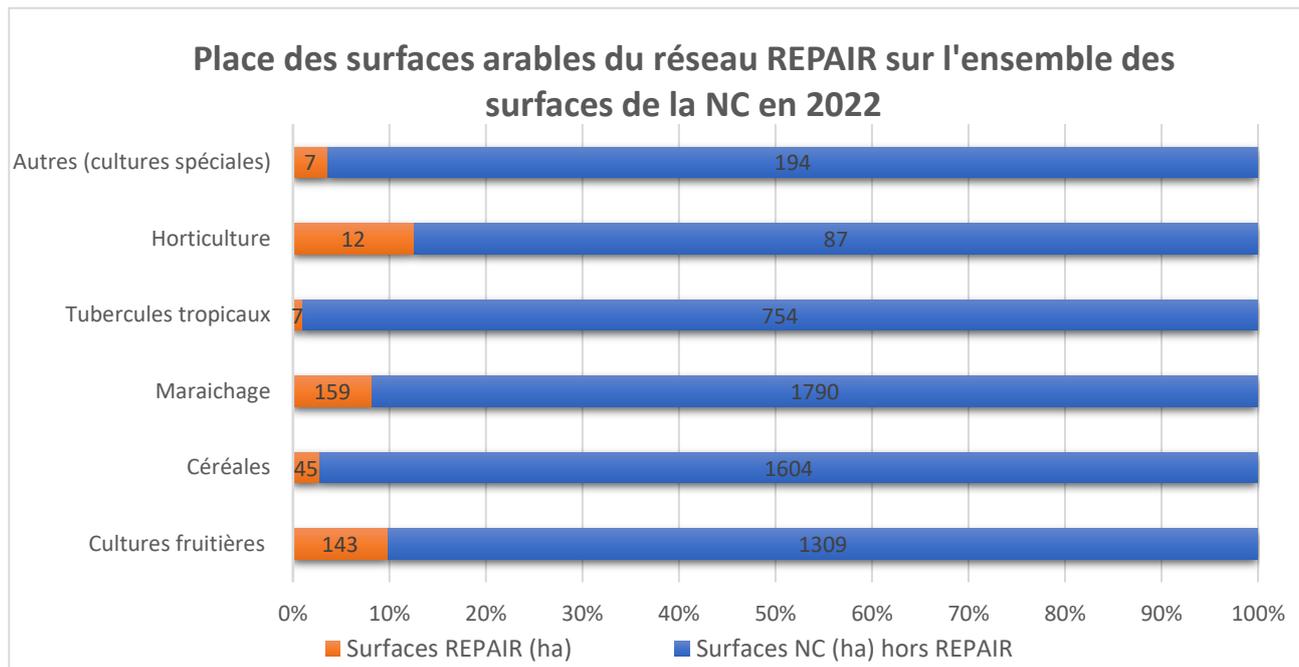
Comme les années précédentes, c'est la filière « maraichage » qui représente la plus grande part des surfaces cultivées au sein de REPAIR (159 ha, 43%), viennent ensuite les « cultures fruitières » (143 ha, 38%), les « céréales » (45 ha, 12%), « l'horticulture » (12 ha, 3%) et enfin les « tubercules tropicaux » et les « autres (cultures spéciales) » (7 ha, 2% pour chaque catégorie).

A noter que les surfaces en céréales sont passées de 123 ha en 2021 à 45 ha en 2022 (départ d'un adhérent dont c'était la production principale) et les surfaces en tubercules tropicaux sont passées de 13 ha en 2021 à 7 ha en 2022 (départ d'un adhérent dont c'était la production principale et diminutions des surfaces).

¹ Précision au sujet des jachères :

Les surfaces mises en jachère au cours de l'année 2022 n'ont pas été spécifiquement recensées chez les adhérents de REPAIR. Elles font parties des terres arables, sont intégrées dans les assolements et sont donc incluses dans les surfaces dédiées à chaque filière. Le RGA 2012 a recensé les jachères et les a fait apparaître dans une catégorie dédiée. Par conséquent, pour permettre la comparaison entre les superficies arables de REPAIR et celles de l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, les jachères recensées par le RGA ont été intégrées dans les superficies des différentes filières (hors vergers et horticulture) au prorata de leurs surfaces respectives.

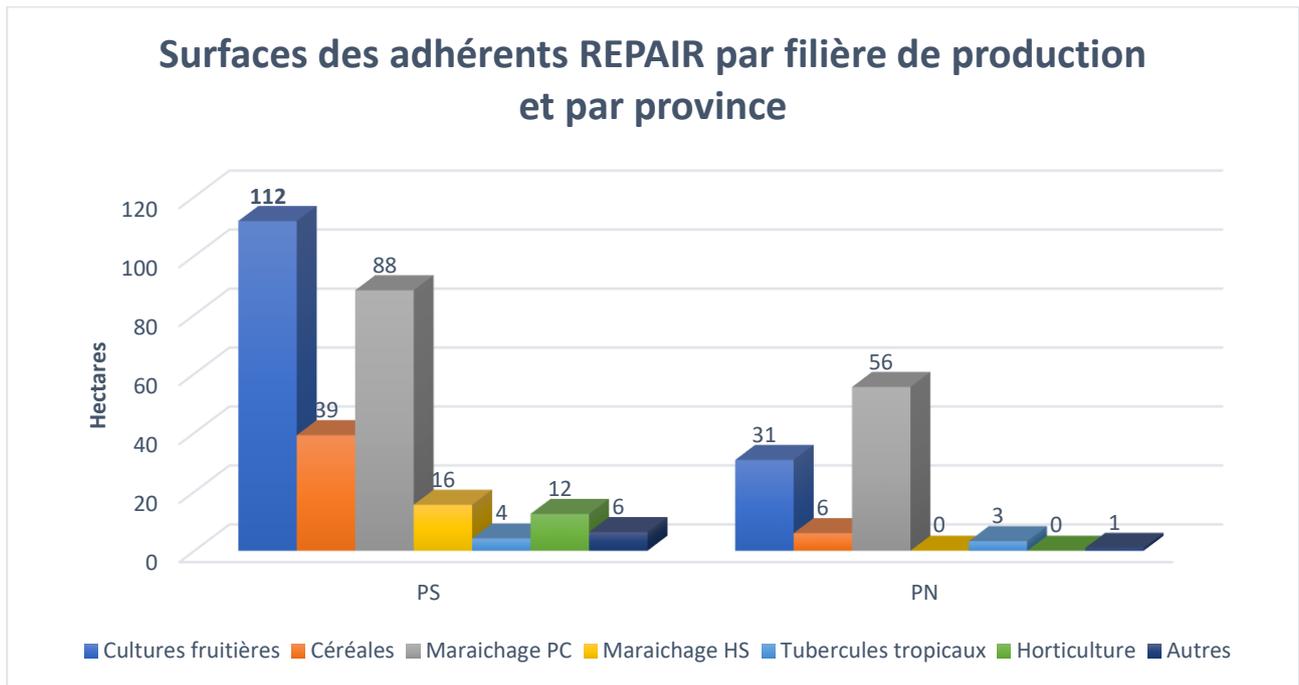
GRAPHIQUE N°2 :



Ce graphique permet d'identifier la place de chaque filière dans le réseau REPAIR en comparaison avec les surfaces hors REPAIR. La répartition des filières dans le réseau est représentative de la tendance générale exprimée par le recensement. Le maraîchage est la filière qui occupe le plus de surfaces mais contrairement aux surfaces calédoniennes, ce sont les cultures fruitières qui arrivent en 2e position et non pas les céréales.

Ces chiffres et proportions sont cependant à relativiser car les données globales à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie datent de 2012. Il est possible que les surfaces du réseau REPAIR occupent une part proportionnellement plus importante aujourd'hui étant donné le recul de l'activité agricole déjà constaté entre les deux précédents recensements.

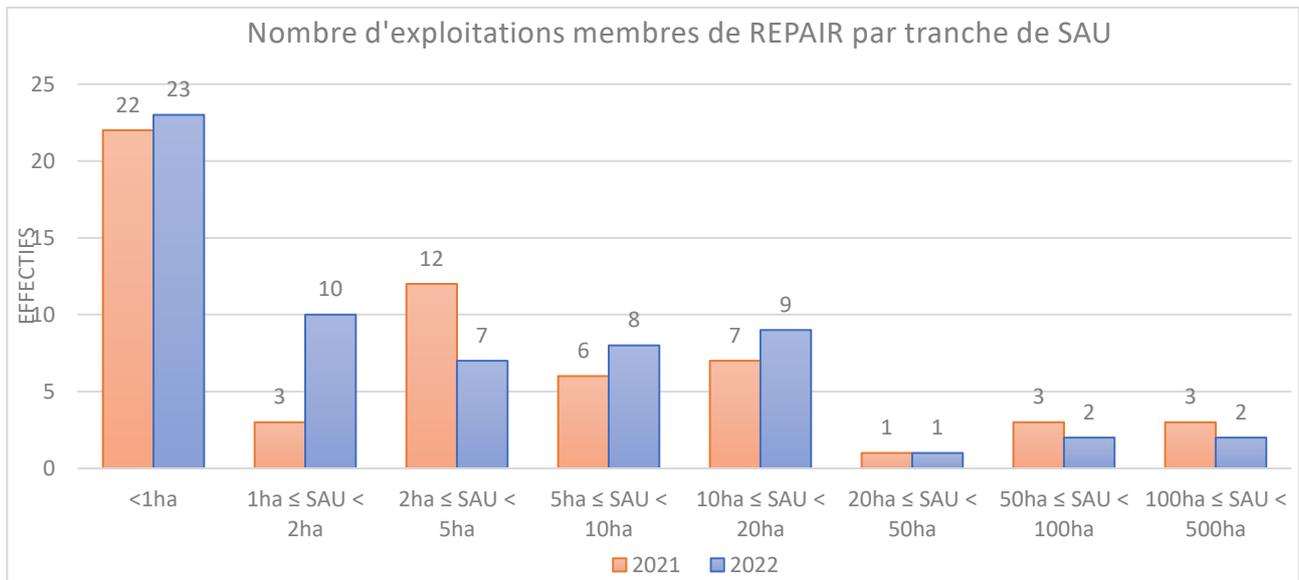
GRAPHIQUE N°3 :



En Province Nord, le maraichage plein champ est le plus représenté et 1 seule exploitation a une installation de maraichage hors-sol (40m²). Il n'y pas de surface en horticulture au sein de REPAIR en Province Nord.

En Province Sud, la répartition des filières est différente mais elles sont toutes représentées.

GRAPHIQUE N°4 :



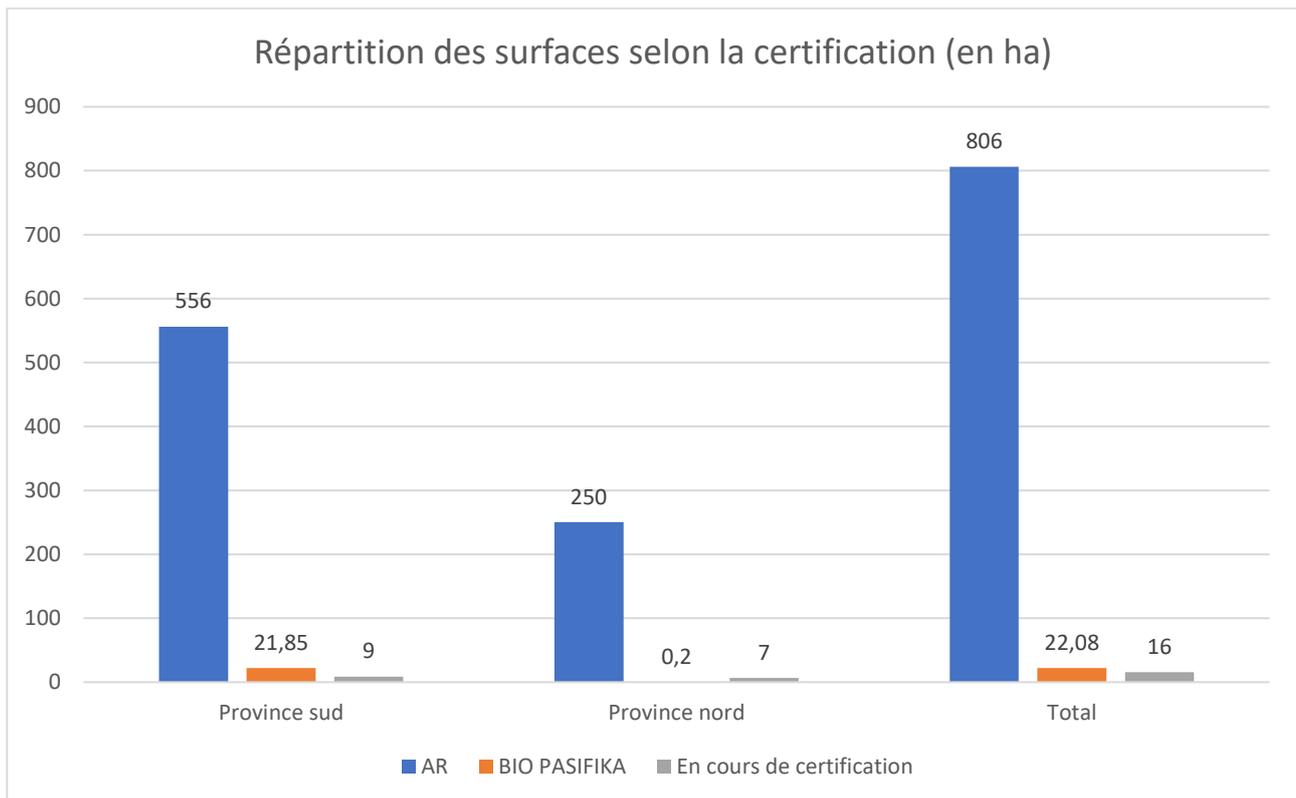
La superficie des terres arables sur les exploitations du réseau s'étend de 0,8 ares à 311,19 ha.

L'exploitation de 0,8 ares correspond à une culture hors-sol spécifique qui nécessite très peu de surfaces.

En Province Sud, la superficie moyenne est de 12 ha tandis qu'elle s'élève à 28,97 ha en Province Nord. Cette différence importante s'explique par le fait que la Province Nord compte davantage de surfaces dédiées aux cultures céréalières, et aucune exploitation exclusivement hors-sol.

On note qu'en 2022, le profil du réseau évolue, les petites exploitations sont en augmentation.

GRAPHIQUE N°5 :



Les exploitations et surfaces labellisées BIOPASIFIKA au sein du réseau REPAIR sont en augmentation, en 2021 elles étaient de 17 ha pour 6 exploitations et en 2022 elles sont de 22,1 ha pour 10 exploitations :

- 1 exploitation adhérente de REPAIR a obtenu la labellisation BIO PASIFIKA
- 1 exploitation adhérente de REPAIR et labellisée Agriculture responsable s'est convertie au label BIO PASIFIKA
- 1 exploitation adhérente de REPAIR a maintenant une partie de sa surface de production labellisée BIO PASIFIKA et garde la certification Agriculture responsable pour le reste de ses surfaces
- 1 exploitation labellisée BIO PASIFIKA a adhéré à REPAIR

En ce qui concerne les exploitations en cours de certification, elles sont réparties comme suit :

- 10 exploitations représentant 13,8 ha sont en cours de certification Agriculture responsable
- 4 exploitations représentant 2,4 ha sont en cours de labellisation BIO PASIFIKA

En 2023, les exploitations agricoles de la province des Iles seront intégrées dans les surfaces de l'association pour celles qui auront adhéré.

g. Quantités produites

- Préambule relatif au recueil de données

Face à la difficulté chaque année de recueillir une information complète et précise sur les volumes de productions concernant l'année achevée, une nouvelle méthode sera mise en place à compter de 2023.

Les données de production de l'année N-1 seront désormais recueillies en décalé par rapport au bilan annuel d'activité, afin de laisser aux agriculteurs un délai plus adéquat pour pouvoir extraire de leur comptabilité annuelle les quantités de produits commercialisés. En effet, sur la plupart des exploitations, les volumes ne sont pas notés au fil de l'eau et ne sont donc pas disponibles avant que la comptabilité annuelle ne soit achevée (la clôture des comptes étant faite au 31 décembre dans la plupart des cas).

REPAIR sera alors en mesure de fournir à ses partenaires des chiffres plus fiables et plus exhaustifs dans le rapport annuel d'activité de fin d'année et sur demande à partir de la mi-année.

A noter qu'une informatisation des données de production et une transmission automatisée (sur autorisation de l'adhérent), serait sans doute le meilleur moyen de fiabiliser la donnée et de simplifier la tâche aux exploitations agricoles et aux collecteurs/utilisateurs de données (voir chapitre « Certification - traçabilité des pratiques »).

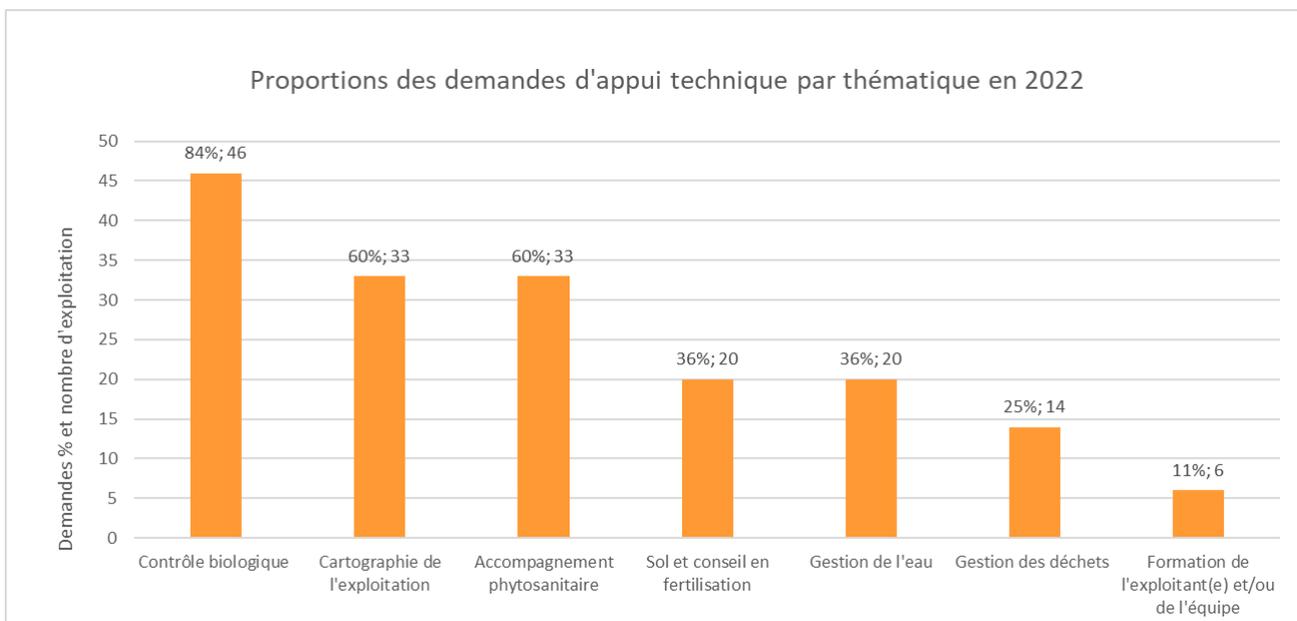
Le report de l'information sur les volumes est compensé, dans ce rapport, par une information précise et fiable sur les surfaces de production issue des cartographies effectuées par l'équipe de REPAIR.

L'APPUI TECHNIQUE

1. Les besoins des adhérents en soutien technique

Chaque année, l'équipe recueille les demandes des adhérents en matière de progrès technique et environnemental, afin d'optimiser le suivi de chaque exploitation et de faire progresser le réseau dans sa globalité.

Le graphique ci-dessous présente le recueil des besoins pour l'année 2022. NB : Chaque thématique comporte plusieurs sous-catégories. Par exemple la thématique « Sol et conseil en fertilisation » comporte le prélèvement de sol, l'interprétation des analyses de sol, la réalisation de plan de fumure ou la réalisation d'un compost etc.



Les résultats sont présentés en % du nombre d'adhérents ayant exprimé ce besoin avec le nombre d'exploitations correspondantes.

On notera que près de la moitié des adhérents ont souhaité un accompagnement sur le contrôle biologique qui regroupe : les lâchers d'insectes produits par la Biofabrique, l'aide à l'observation et le conseil, le conseil sur l'identification et l'implantation des IAE.

La cartographie est beaucoup sollicitée parce qu'elle découle des obligations de base de l'AR et qu'elle est utile à l'organisation du travail sur les exploitations ayant des employés.

L'accompagnement phytosanitaire est fréquemment sollicité. Cette catégorie comporte la surveillance phytosanitaire des cultures et le conseil en gestion des bioagresseurs. Elle constitue une part importante du temps de travail de l'équipe technique.

Lors de la dernière Assemblée Générale, un catalogue de services a été présenté et validé. Il a pour objectif premier de faciliter l'accès aux informations sur les services de REPAIR pour les adhérents. Il servira à proposer des services à l'extérieur du réseau dans un second temps.

Début 2023, ce catalogue sera mis à disposition des adhérents sous un format informatique permettant de sélectionner les services souhaités, dans l'objectif de simplifier la mise à jour annuelle des besoins.



Observation du sol lors du visite technique chez Stéphane Soury-Lavergne à Pouembout.

2. Les liens avec le secteur de la recherche et d'expérimentation agricole

Depuis ses débuts, REPAIR communique les besoins du terrain aux acteurs de la recherche et de l'expérimentation. L'association contribue également aux comités techniques annuels de la Technopole et au comité de pilotage de l'IAC.

Différentes collaborations ont eu lieu en 2022, avec l'ADECAL, notamment :

- Mise en place de suivis collaboratifs de parcelles de production de riz : mise en place de convention et de protocoles de suivi. Le lancement de la production, pour des raisons climatiques a cependant été reporté à 2023 ;
- Co-animation d'une journée technique sur la fertilité des sols avec la Province sud avec l'intervention du CREA sur les couverts végétaux ;
- Participation aux ateliers de restructuration de la Technopole ;
- Recours au laboratoire d'entomologie de l'IAC pour l'identification d'insectes prélevés sur les exploitations du réseau ;
- Participation au comité de programmation de l'IAC ;
- Collaboration avec l'IAC sur la création de modules de formation sur la protection des cultures et sur la fertilité des sols dans le cadre du projet de formation des techniciens à l'agriculture biologique conduit par l'IFAP.

3. Les animations techniques et les formations

Au cours de l'année, l'équipe a organisé et animé des animations à destination des agriculteurs, ainsi que des formations sur les exploitations.

a. Les animations

Plusieurs animations techniques ont été réalisées :

- Gestion des sols : analyses de sols, fertilité, compost – Lifou
- Pratiques agricoles économes en eau : Lifou – Partenariat PROTEGE/CAP-NC
- Organisation et planification de la production : Lifou
- Fertilité des sols et couverts végétaux : Bourail – Partenariat DDDT, Technopole
- Les usages du Vetiver en agriculture : Païta
- Matinées conversion Bio : Voh et La Foa – Partenariat Bio Calédonia, IFEL-NC.



A gauche, journée technique sur les utilisations du Vétiver chez Thibault Declercq à Païta. A droite, journée technique sur la fertilité des sols et les couverts végétaux chez Andrew Bone à Bourail.

b. Les formations

Plusieurs formations ont été réalisées en 2022, pour le compte d'Organismes de Formation (OF) :

- Deux formations pour le CFPPA-Sud, dans le cadre du parcours de formation en maraîchage plein champ et hors sol, sur la thématique de la protection des cultures ;
- 8 formations pour AJC Coach (Jean-Yves Kerleguer) sur les thématiques de la protection des cultures et de la gestion des sols.

Des formations ont également été dispensées en Polynésie Française sous forme de prestations de services auprès d'exploitations agricoles.

La formation est une activité en pleine croissance au sein du réseau. Au cours de l'année, REPAIR a contacté l'ensemble des OF et d'enseignement agricole, ainsi que les collectivités commanditaires de formations, pour informer sur ses services et domaines de compétences.

Le volume d'activité de l'association sur les formations et les animations techniques devrait encore être renforcée en 2023.



A gauche formation fertilité des sols chez Hortiplus à Tahiti. A droite, formation maladies & ravageurs chez Verdeen à Tahiti.



A gauche, formation fertilité des sols chez Antoine Simoni. A droite, formation reconnaissance des carences chez Yvann Calmels.

4. L'appui à la production commerciale en tribu

a. Les Iles Loyauté

Suite à différents échanges préparatoires, REPAIR a pu mettre en œuvre un projet d'accompagnement auprès de treize producteurs sur Lifou. L'accompagnement a débuté en juin par une campagne de prélèvements de sol afin de mieux connaître les spécificités des sols de l'île. En 2022, cinq missions ont été réalisées entre juin et décembre 2022. L'équipe de REPAIR a animé trois journées techniques en abordant des thèmes tels que "Les techniques de gestion économe de l'eau", "La planification et la rotation des cultures" et "La fertilité des sols". Ces journées d'échange et de transmission ont permis d'appréhender au mieux les enjeux de ces 3 thématiques pour les agriculteurs de Lifou et de chercher les solutions les plus appropriées à chaque exploitation en fonction de son contexte, de ses ressources et de ses contraintes.

Une visite de "Terre des Verts", entreprise d'espaces verts, pépinière et aménagement paysager qui a pour spécificité de réaliser son propre compost à partir des déchets verts collectés lors de ses chantiers, a été un moment très apprécié par les agriculteurs : en effet, Jules NEKOENG, gérant de "Terre des Verts" a gracieusement accepté de nous ouvrir ses portes et de partager les étapes de son process de compostage avec les agriculteurs et agents de la Province présents ce jour. Cela a permis d'illustrer les informations techniques abordées le matin même lors d'échanges techniques sur la fertilité des sols.

REPAIR a également réalisé des visites techniques individuelles. Ces visites personnalisées permettent de réaborder ces différents sujets dans le contexte de l'exploitation mais également de sensibiliser les agriculteurs à la reconnaissance des maladies et ravageurs, aux différentes méthodes de luttés alternatives (utilisation de filets, usage de préparations naturelles ayant des effets répulsifs, insecticides, fertilisants...). Les suivis individuels ont également pour objectif d'aider à l'organisation de la production maraîchère en vue de l'approvisionnement de l'UCPA (voir rapport en annexe).



Visite de Terre des verts à LIFOU.



Journée technique l'eau en partenariat avec la CAPNC.

b. Proposition de réalisation d'un état des besoins

Un projet nommé "Aide au développement et à la planification de la production en tribu à destination des marchés de proximité : réalisation d'un état des besoins pour la mise en place de dispositifs d'accompagnement par l'association REPAIR. » a été rédigé suite à une rencontre avec la commission agricole du Sénat coutumier en 2021.

Il a été transmis à la Province Nord en fin d'année, afin de proposer de nouvelles perspectives permettant de diversifier et étendre géographiquement les actions de REPAIR pour mieux accompagner les besoins du terrain.

Ce projet a également été transmis au Sénat Coutumier, ainsi qu'au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie à l'attention du cabinet d'Adolphe DIGOUE.

A ce jour, REPAIR n'a pas eu de retour sur ce projet qui sera à nouveau proposé en 2023.

5. Les infrastructures agroécologiques

a. L'état des lieux du réseau

En 2022, 16 nouveaux diagnostics des IAE ont pu être réalisés sur des exploitations certifiées Agriculture responsable. 9 exploitations agricoles n'ont pas encore été diagnostiquées.

Chiffres clés :

- Les IAE les plus représentées sur les exploitations du réseau sont les arbres isolés et les haies ;
- En moyenne, les exploitations adhérentes de REPAIR consacrent 22,36 % de leur SAU aux IAE ;
- Seules 4 exploitations n'atteignent pas le seuil de 5% imposé par le cahier des charges Agriculture responsable. Dans ces cas-là, des programmes d'implantation d'IAE sont prévus.

b. Cartographies et diagnostics

Chaque diagnostic fait l'objet d'un rapport transmis par mail à l'agriculteur et présenté de vive voix lors de la visite suivante sur l'exploitation. Le rapport intègre une présentation brève de l'exploitation agricole et des enjeux phytosanitaires et environnementaux auxquelles elle doit faire face, avant de présenter la cartographie des IAE ainsi que leurs détails. Chaque rapport donne lieu à des conseils de gestion vis-à-vis des IAE présentes sur l'exploitation et si nécessaire, des propositions d'aménagement de nouvelles IAE.

c. Le groupe de travail IAE

En 2022, les diagnostics des infrastructures agroécologiques présentes sur les exploitations du réseau se sont poursuivis sur la base de la typologie validée par le groupe de travail initié en 2018 (DDDT, CAP-NC, Adecap, IAC, Arbofruits et Agence rurale). Le groupe de travail ne s'est pas réuni en 2022 mais des journées de regroupements dans le cadre des actions PROTEGE-Auxiliaires ont permis d'identifier le besoin de formation des agriculteurs sur le sujet des IAE et des auxiliaires et d'identifier les points restants à approfondir, notamment la gestion des IAE (plantation, entretien etc.).

d. Un reportage sur les IAE avec le magazine « EMPREINTE »

REPAIR a été sollicitée, sur la proposition de WWF, par Elisabeth AUPLAT, pour participer à un reportage du magazine empreinte relatif à "l'agrobiodiversité". Les Infrastructures Agroécologiques étaient expliquées sur le terrain par la directrice de REPAIR et un maraîcher adhérent du réseau, Méryl CUGOLA, qui a mis en place des IAE avec le soutien du programme PROTEGE. Pour revoir le reportage : [\(86\) EMPREINTE - Agrobiodiversité et résilience agricole - YouTube](#)



6. La protection des cultures

a. Surveillance et le conseil phytosanitaire

L'accompagnement à la protection des cultures est l'une des missions clés de REPAIR. L'objectif est d'aider les agriculteurs à anticiper les problématiques et de les aider à trouver les solutions les plus économes en intrants, respectueuses de l'environnement et viables économiquement.

Cet accompagnement fait partie des plus demandés par les producteurs (voir chapitre "besoins exprimés par les adhérents"). Il consiste à aider et à former les agriculteurs à l'identification des maladies, des ravageurs ainsi que des auxiliaires présents sur leurs parcelles de cultures afin de réduire et d'optimiser l'usage des produits phytosanitaires. Les adhérents deviennent ainsi de plus en plus autonomes en matière de protection des cultures.

Comme chaque année, l'équipe technique de REPAIR a collaboré avec le GDS-V (Groupement de Défense Sanitaire du Végétal) de la CAP-NC pour les suivis phytosanitaires (épidémiologie-surveillance) réalisés sur les exploitations. 192 échantillons végétaux ont été déposés au GDS-V pour être identifiés.

REPAIR contribue également à alimenter la base de données "Phyto One" grâce aux observations d'épidémiologie-surveillance réalisés sur le terrain et au comité de rédaction du Bulletin de Santé du Végétal.



Exemple de symptômes causés par l'acarose bronzée sur tomate.

b. Lâchers d'auxiliaires - partenariat Biofabrique

La Biofabrique n'a pas pu fournir d'auxiliaires sur une grande partie de l'année, principalement en raison des intempéries.

Les lâchers de parasitoïdes contre les aleurodes ont pu reprendre le 27 octobre 2022 et n'ont concerné qu'une seule exploitation pour un total d'environ 12 040 cartonnettes réparties en 15 lâchers. Cette exploitation, engagée dans la lutte biologique depuis plusieurs années, bénéficiait déjà d'une très bonne

population de punaises prédatrices, d'entomopathogènes et de parasitoïdes naturellement installés sous ses serres. Les individus de la Biofabrique lâchés en complément ont favorisé une installation précoce de parasitoïdes sur les nouvelles cultures implantées.

En début d'année, la Biofabrique avait été contrainte de stopper sa production de coccinelle. Grâce à un échantillon d'environ 500 coccinelles adultes fourni par l'élevage du Jardin Calédonien, la production a pu reprendre à partir du mois de juillet, ce qui a permis à la Biofabrique de conserver la souche et de reprendre une production. La coccinelle est à ce jour peu sollicitée car elle se maintient difficilement sur les lieux de production. Elle est donc produite en quantités limitées. Deux lâchers de coccinelles ont été réalisés en toute fin d'année.

En fin d'année 2022, un COTECH organisé par la Biofabrique de la Province Sud a eu lieu en présence de l'IAC, du GDSV (CAP-NC), de l'ADECAL, de Bio Caledonia, de l'IFEL et de REPAIR. Lors de cette rencontre, le maintien ou l'arrêt des productions d'auxiliaires actuelles de la Biofabrique ont été discutées puis validées par l'ensemble des participants, ainsi que le lancement de nouveaux auxiliaires tels les acariens prédateurs, les thrips prédateurs ou des moyens de lutte contre les chenilles et cochenilles.

En fin d'année, un reportage a été tourné par la société Antipodes pour Canal+ Nouvelle-Calédonie sur la pratique des lâchers d'auxiliaires sur une exploitation adhérente de REPAIR bénéficiaire des auxiliaires de la Biofabrique dans le cadre de la lutte contre l'aleurode, ainsi que sur le site de la Biofabrique.



Tournage du reportage de Canal +.

c. Action PROTEGE – des plantes pour favoriser les auxiliaires

- Rappel des actions 2021

Dans le cadre du Programme PROTEGE et du réseau thématique « Gestion des bioagresseurs par la lutte biologique », REPAIR est prestataire pour la CAP-NC. Son action vise à améliorer les connaissances des insectes auxiliaires spontanés en lien avec les plantes de services comme facteurs de biocontrôle des bioagresseurs. Des diagnostics complets ont été réalisés en 2021 avec l'appui d'un stagiaire de Master 2 sur 6 exploitations. Par la suite, deux journées de formations à destination des agriculteurs et des techniciens des provinces ont été organisées, en aout et en décembre 2021, dans le but de former à l'identification des IAE et des insectes auxiliaires et à leurs rôles sur les exploitations puis de co-concevoir des plans d'aménagements des IAE sur le terrain. Une cinquantaine de plantes de services intéressantes pour la gestion des bioagresseurs ont été sélectionnées et les plantations ont eu lieu sur les exploitations fin 2021 et début 2022. Un bilan intermédiaire du projet a été réalisé au 31 décembre 2021.



Première journée de formation chez Antoine Simoni à Boulouparis.

- En 2022

REPAIR a tenu un stand au Forum des réseaux thématiques de PROTEGE afin de présenter les actions en cours, les premiers résultats des suivis, et d'informer les participants sur les actions de REPAIR relatives au sujet de IAE et de la lutte biologique intégrée.

[Des chantiers de plantation d'IAE](#)

Des chantiers participatifs ont été organisés, en partenariat avec le centre de formation de la CAP-NC, afin de réaliser les plantations de haies sur deux exploitations faisant partie du projet PROTEGE. Les techniciens de REPAIR en collaboration avec le GDS-V ont réalisé des animations de formations et sensibilisation à la biodiversité sur les exploitations et sur l'utilité des IAE à destination des alternants présents sur les chantiers. Des fiches techniques sur les espèces végétales utilisées dans les haies et sur les IAE en général leur ont été distribuées.



Chantier participatif de plantation d'IAE avec les alternants du CAP Paysagisme et la CAP-NC.

[Suivi des parcelles tests et une nouvelle stagiaire](#)

Les suivis des auxiliaires (présence, abondance etc.) et des IAE (croissance, mortalité etc.) ont été réalisés sur les parcelles tests des exploitations participantes par les techniciens du GDS-V et de REPAIR.

De février à juillet 2022, REPAIR a accueilli une stagiaire de Master 2 qui a participé à la réalisation des suivis des parcelles tests. Les premières données ont été analysées et sont disponible à la demande dans son rapport de stage.

- Au total au 31/12/2022 : 70 suivis ont été réalisés sur 6 exploitations, soit 680 points d'observations sur 10 IAE différentes (haies, bandes fleuries).



A gauche, haie suivie sur l'exploitation SCA PASSION, à droite détail de la haie (plant de Cuphéea sp.).

- Perspectives 2023

[Un livret des plantes de services](#)

Sur la base de la sélection des 52 plantes lors du premier stage, un livret des plantes de services présentant un intérêt pour la gestion des bioagresseurs est en cours de réalisation en collaboration avec le GDS-V. Ce livret à destination des pépiniéristes et des agriculteurs sera outil d'aide à la décision pour respectivement, la mise en production de plants et le choix des espèces à implanter dans les IAE.

[Journée de bilan](#)

Une journée de regroupement aura lieu en 2023 afin de restituer les résultats des suivis aux agriculteurs et tous les participants et de présenter les outils de capitalisation qui seront produits (livret, vidéos, fiches techniques etc.).

[Autres journées de formations en Province des îles loyauté et Province Nord](#)

De nouvelles actions de formations sur les auxiliaires et les IAE ouvertes à tous pourront avoir lieu en Province des îles et en Province nord.

7. Gestion des sols - Fertilisation plein champ et hors-sol

a. Pilotage de la fertilisation plein champ

REPAIR est intervenu sur la thématique de la lecture et l'interprétation des analyses des sols ainsi que sur la réalisation de plan de fertilisation à base de produits organiques (composts, fientes, etc.).

- 46 prélèvements de sol pour analyses, envoyés au laboratoire en métropole
- 8 plans de fumure organo-minéral réalisés pour les adhérents
- Journée thématique de Valorga sur les besoins en matières organiques des sols et la revalorisation des déchets organiques avec visites de plusieurs exploitations adhérentes du réseau REPAIR.

En 2023, plusieurs journées techniques avec VALORGA sont prévues sur le thème de l'utilisation des engrais et amendements organiques, épandage de compost et lecture d'analyse des produits organiques.

b. Transition vers des solutions de fertilisation organique

- Accompagnement à la mise en place de couvert végétal en interculture

REPAIR accompagne plusieurs de ses adhérents souhaitant intégrer des couverts végétaux en inter-culture. Les objectifs prioritaires du couvert étaient :

- La lutte contre l'enherbement par un couvert végétal dense et une utilisation de cette biomasse comme paillage pour les cultures suivantes.
- L'apport de matière organique et la stimulation de la vie microbienne du sol afin d'améliorer la structure du sol et limiter l'érosion



A gauche, couvert végétal roulé (à gauche). A droite, bâchage avant implantation d'une culture maraichère.

- Accompagnement de projets "Maraichage sur sol vivant" (MSV)

Dans le cadre du projet PROTEGE et de son réseau de fermes de démonstration en agroécologie, des suivis sont réalisés sur deux exploitations agricoles adhérentes de REPAIR (l'une certifiée Agriculture responsable, l'autre Biopasifika) qui ont décidé de mener au moins une partie de leurs parcelles selon les principes du "maraichage sur sol vivant". A savoir :

- Un apport massif de matière organique carbonée pour activer rapidement la vie de sol et faire monter le taux de MO.
- Réduction ou arrêt du travail du sol (la structure du sol sera amélioré par la vie su sol).
- Une couverture permanente des sols (par les cultures, un paillage, un mulch...).

REPAIR a participé à l'adaptation et à l'amélioration de l'itinéraire technique testé sur ces deux exploitations ainsi qu'à l'évaluation de ces nouvelles pratiques sur la structure du sol, son activité biologique et le suivi de la santé des cultures implantées dans ces parcelles. Un suivi par test bêche et des tests d'infiltration "Beerkan" ont été réalisés.

Ce travail a été mené en collaboration avec les techniciens de la Chambre d'agriculture et l'animateur du réseau de ferme de démonstration du projet PROTEGE.



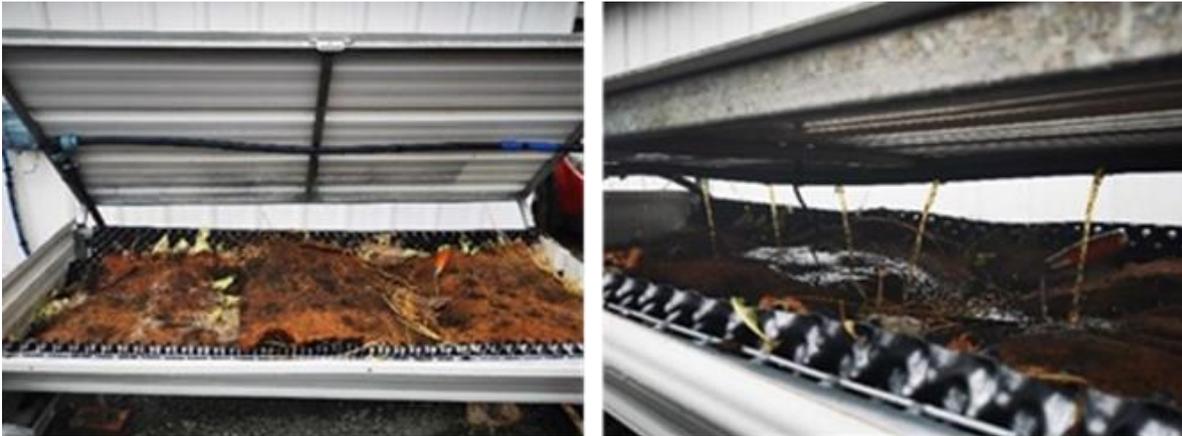
Evaluation de l'augmentation de la vie du sol. Motte de terre prélevée sur une parcelle en MSV, présence de vers de terre.



Réalisation de tests bêches dans les parcelles de Maraichage sur Sol Vivant.

- Le Vermi-composteur, une solution pour améliorer la fertilité des sols

Le principe du lombricomposteur est de pouvoir effectuer un recyclage de déchets organiques (résidus de cultures, déchets de transformation, écarts de tri etc.) par compostage accéléré à l'aide de vers spécifiques. Le bac de lombricompostage est constamment arrosé et l'eau est récupérée dans une cuve puis réinjectée dans le système pour humidifier et enrichir le compost. Trois agriculteurs du réseau REPAIR sont équipés de ce système pour permettre le recyclage de leurs déchets et augmenter la fertilité de leur exploitation par l'usage de "thé de compost", l'apport de compost enrichi dans leurs parcelles, l'amélioration de la vie de leurs sols par les vers de terre, ...



Système de vermicompost dans des bacs.

c. Pilotage de la fertilisation hors-sol

Les suivis techniques individuels se sont poursuivis en continue sur cette thématique. L'accent est mis sur la nécessité de réaliser des mesures de drainage, ce qui n'est pas encore systématique sur les exploitations malgré les économies d'eau et d'engrais que cela peut générer. L'exigence est désormais intégrée dans le cahier des charges de l'Agriculture responsable.

Afin de sensibiliser aux bonnes pratiques de cultures hors-sol et notamment de gestion des eaux de drainage (mesures, revalorisation, etc), une animation technique collective devait être réalisée sur une exploitation du réseau. L'exploitation support de ce projet d'animation ayant subi de nombreuses contraintes liées aux intempéries, le projet a été ajourné et sera mis en œuvre en 2023.

d. Alternatives aux désherbants

L'équipe de REPAIR propose des solutions alternatives à l'utilisation d'herbicides.

Les usages d'herbicides en quantités et en fréquence, varient essentiellement selon la pluviométrie. Il est en effet plus difficile à certaines périodes, de mettre en pratique les solutions alternatives.

En pratique, les conseillers techniques étudient chaque situation afin de fournir un conseil adapté.

A noter que les efforts de réduction d'usage de désherbants et leur quantification fait désormais partie du cahier des charges de l'Agriculture responsable.

La gestion des adventices est une stratégie globale et doit se réfléchir sur le long terme. L'accompagnement de REPAIR ne se limite pas à proposer des solutions de remplacement des désherbants. Les engrais verts, les rotations, les techniques de travail du sol, l'irrigation, la rotation des cultures, la gestion des jachères, l'occultation, toutes ces pratiques ont impact direct sur la pression des adventices dans la parcelle.

Paillage et compostage avec des déchets d'emballages de CMF

En 2022, une collaboration a été mise en place entre un adhérent de l'association REPAIR et l'entreprise CMF spécialisée dans les emballages papiers et cartons. Le but étant de revaloriser des chutes de découpe de cartons ou des produits écartés de la production en paillage permettant ainsi, par occultation, d'éviter l'usage d'herbicides et également de composter une partie de ses "déchets" afin de créer un compost équilibré avec les déchets verts de l'exploitation. Des essais ont été réalisés afin de choisir les matières les plus utiles et facilement utilisables aux champs. Deux grandes catégories ont principalement été sélectionnées :

- des petits fragments de papiers et cartons qui sont utilisés pour augmenter la fraction carbonée d'un compost de déchets organiques présents sur l'exploitation.
- des grandes plaques de carton ondulé dans l'objectif d'occulter les adventices et ainsi de réduire considérablement l'usage d'herbicides.

Des essais sont toujours en cours et des pistes d'amélioration sont envisagées comme l'ajout de préparations naturelles comme activateur de compost pour accélérer un peu le processus de compostage. Les premiers retours des essais sont prometteurs avec une bonne efficacité sur les adventices et une dégradation lente des plaques de cartons. De nouveaux essais chez un autre producteur adhérent de REPAIR et Bio Caledonia ont débuté en fin d'année 2022 toujours dans le but de mieux gérer l'enherbement autour des cultures.



Valorisation des plaques de cartons de CMF en paillage sur culture plein champs.

8. La gestion de l'eau

a. Les stations météo SPECTRUM : un contrat de maintenance

Le contrat de maintenance a été renouvelé en 2022 auprès de la société TechCal. Les stations ont toutes été diagnostiquées.

Au regard du vieillissement du parc de station, les visites annuelles prévues au contrat ne suffisent pas à maintenir les stations en état. De nouvelles pannes ont été détectées et n'ont pas pu être réparées par manque de budget.

Conformément à la décision prise lors de l'assemblée générale du mars 2022, les adhérents qui possèdent une station sur leurs exploitations ont été sollicités pour le versement d'une contribution aux coûts de maintenance accumulés par l'association depuis plusieurs années. Suite à l'AG, un groupe de travail composé d'adhérents volontaires a permis de fixer le montant des contributions financières et de définir un plan d'action pour la gestion du parc de stations météo. REPAIR démarche actuellement ses partenaires pour tenter de trouver la meilleure issue possible pour la gestion de ces stations. Une proposition de reprise a été faite auprès de la Province qui avait cofinancé ces stations à 50%.

b. Convergence du projet pilote de REPAIR et du programme PROTEGE

- Rappel 2021

En partenariat avec la CAP-NC et la CPS, REPAIR participe à l'action du programme PROTEGE sur la gestion de l'eau sur les exploitations. Cette action a pour but d'identifier les bonnes pratiques et les outils innovants en matière de gestion de l'eau, de les évaluer afin de produire des références technico-économiques puis de les transférer aux producteurs. Cette action de PROTEGE inclut également des exploitations déjà engagées dans une démarche innovante sur la gestion de l'eau dont l'exploitation pilote du réseau qui possède déjà des compteurs volumétriques connectés installés. Des sondes d'humidités ont été commandés pour la pleine terre et pour le hors-sol.

- Actions phares 2022

Sur l'exploitation hors-sol, les sondes d'humidité de la marque SPECTRUM modèle « SM 100 Waterscout » ont été installées en milieu d'année. Les premiers résultats n'ont pas permis de piloter les irrigations en raison d'un manque de précision des sondes (très faible fluctuation des valeurs). De nouvelles sondes de marques VEGETRONIX seront installées début 2023, le suivi et les calibrages se poursuivent.

En pleine terre, des sondes tensiométriques WATERMARK ont été installées sur une exploitation. Les difficultés rencontrées à la mise en place et la pluviométrie très élevée de la fin de l'année n'ont pas permis aux agriculteurs d'utiliser correctement les sondes. Les suivis et calibrages se poursuivent en 2023.

En plus des sondes, du matériel connecté a été installé ou sera installé en 2023 sur les fermes de démonstrations PROTEGE (dont 4 sont adhérentes de REPAIR). Ce matériel a pour objectifs de pouvoir suivre les réserves en eau des parcelles, d'aider à la décision quant au déclenchement des irrigations et à terme de les automatiser.

En 2023, une journée technique sera organisée avec les agriculteurs ayant bénéficié du matériel afin d'échanger sur les difficultés rencontrées et les pistes d'améliorations.

9. La gestion des déchets

a. Produits phytosanitaires non utilisables (PPNU)

Les adhérents de REPAIR s'inscrivent dans la dynamique de gestion des PPNU depuis la toute première collecte en 2012. Sous l'impulsion de la CAP-NC, les exploitations certifiées AR ont été les premières à s'engager dans cette démarche qui s'est ensuite étendue à l'ensemble des agriculteurs.

Dans le cadre de l'agriculture responsable, la bonne gestion des PPNU, lorsqu'il en reste (condition de stockage, non utilisation) est contrôlée par l'AFNOR, tous les 18 mois.

Une collecte des PPNU organisée par la Province sud a eu lieu en fin d'année 2022. REPAIR a relayé les besoins de certains des adhérents auprès de la PS. 9 d'entre eux y ont participé.

REPAIR est actuellement membre de l'association COLEO, créée par les revendeurs de produits phytosanitaires et la Chambre d'agriculture, qui a pour but le développement de la filière de gestion des PPNU.

b. Déchets organiques

Depuis 2018, REPAIR est membre du conseil d'administration du cluster VALORGA qui a pour objectif de valoriser les matières organiques locales. En 2019, REPAIR a participé à l'élaboration du cahier des charges pour la création d'une marque privée qui va permettre de certifier les exploitations productrices de compost afin de garantir la qualité du processus de fabrication et des produits finis.

En 2022, REPAIR a continué à participer aux travaux du cluster en étant présent à toutes les réunions de CA. Cette année, la création de la marque RACINE a abouti, un spot de promotion a été créé et plusieurs plateformes de compostage seront bientôt certifiées.

Les résultats de l'essai de co-compostage de déchets de poissons et déchets verts réalisés par REPAIR chez un de ses adhérents en 2018 ont été communiqués au cluster dans l'objectif de pouvoir y trouver une suite et mettre à disposition un nouveau produit local pour les producteurs. Le process a été repris par la nouvelle plateforme de compostage de la société Mango Environnement qui a pour objectif de commercialiser du compost pour les agriculteurs.

c. Déchets plastiques

Le cahier des charges de l'AR impose de veiller à une gestion responsable des plastiques sur l'exploitation. Ainsi, bien que les paillages naturels soient conseillés, le paillage plastique réutilisable reste une bonne pratique, économique et efficace pour lutter contre les adventices sur les parcelles de culture et maintenir l'humidité du sol. Les audits AR réalisés en 2022 ont mis en avant la pertinence des plastiques réutilisables, dont l'usage est compatible avec des pratiques agroécologiques.

d. Autres déchets

Dans le cadre de son suivi quotidien des exploitations, notamment via l'accompagnement à l'Agriculture responsable, l'équipe intervient sur du conseil relatif à la gestion des principaux déchets générés par l'exploitation. Si possible, une revalorisation est conseillée. C'est le cas pour la gestion du drainage en culture hors-sol ou encore les déchets verts.

LES CERTIFICATIONS

1. Préambule relatif à la complémentarité des missions de certification et d'appui technique

Le cahier des charges de l'agriculture responsable (AR) couvre l'ensemble des activités d'une exploitation agricole et vise à donner un cadre et des outils permettant de conduire au mieux ces activités pour préserver l'environnement.

Le cahier des charges repose notamment sur des obligations en matière de traçabilité, permettant à l'organisme de contrôle de vérifier que les pratiques réalisées sont respectueuses des ressources naturelles et des travailleurs.

Cette traçabilité se formalise non seulement par un enregistrement des interventions faites sur les parcelles, mais aussi par la présence d'un certain nombre de documents étayant les choix techniques de l'agriculteur.

Par exemple : les analyses de sols (planification et résultats), les plans de fumure qui découlent de ces analyses et des rotations culturales, les éléments relatifs à la ressource en eau (seuils de prélèvements autorisés, données météorologiques, observations des sols, etc..), les observations phytosanitaires et l'identification des maladies et ravageurs.

Ces choix techniques sont accompagnés au quotidien par l'équipe selon les besoins de chaque exploitation, afin d'en améliorer la performance environnementale tout en tenant compte des contraintes économiques associées. **L'accompagnement technique est ainsi un maillon essentiel pour faire progresser les certifications** puisqu'il apporte aux agriculteurs des éléments de réflexion et d'analyse, des connaissances et des outils pour pouvoir répondre au cahier des charges mais aussi **pour s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.**

REPAIR est à la fois un ODG et de manière plus globale, une organisation professionnelle agissant en faveur du progrès technique et environnemental du secteur agricole (cette mission lui a valu sa reconnaissance en tant qu'OPA par le gouvernement dès 2016).

L'objectif général de REPAIR, depuis sa création, est de « **développer et valoriser la qualité environnementale des productions agricoles** ». L'appui technique permet le développement de cette qualité environnementale tandis que les certifications permettent de la mettre en valeur sur le marché. En adhérant à l'association, l'agriculteur s'engage à faire certifier son exploitation dans un délai maximal de deux ans. Dans l'optique d'accompagner le progrès environnemental aussi loin que l'agriculteur le souhaite, REPAIR prévoit dans ses règles de fonctionnement interne, depuis 2016, que celui-ci puisse également être accompagné techniquement par REPAIR si son choix de certification se porte sur l'agriculture biologique.

En pratique, l'équipe intervient en appui technique chez tous ses adhérents, quel que soit le SIQO¹ choisi, mais ses interventions en matière de préparation aux audits, de promotion et de défense du SIQO concernent uniquement l'« agriculture responsable », comme le prévoit sa mission d'ODG.

Ce mode de fonctionnement interne, acté par le CA en septembre 2016, permet de créer des passerelles entre les différentes démarches et les structures qui les accompagnent. Il permet aussi à l'agriculteur de bénéficier d'une continuité dans son accompagnement technique quel que soit le type de certification environnementale souhaité.

2. Activité

a. Préparation aux audits

L'équipe intervient pour préparer les adhérents aux audits AR en amont des audits réalisés par l'AFNOR.

Pour les audits initiaux, l'intervention de REPAIR consiste en un pré-audit complet de l'exploitation pour les audits initiaux et de renouvellement. Pour les audits de suivis, l'accompagnement est centré sur les points sensibles et les pistes de progrès.

Sur un total de 62 exploitations agricoles adhérentes en 2022, 17 ont été préparées par l'équipe de REPAIR en vue d'un audit de l'AFNOR Pacific :

- 4 audits initiaux,
- 9 audits de renouvellement,
- 4 audits de suivis intermédiaires.

Situation des 45 autres exploitations adhérentes :

- 19 exploitations sont certifiées AR mais n'avaient pas d'audit programmés en 2022 ;
- 3 avaient un audit de suivi ou de renouvellement programmé mais ont obtenu un délai supplémentaire (2) ou l'ont refusé (1) ;
- 9 sont labellisés Biopasifika (dont une transition de l'AR vers le BIO en cours d'année) ;
- 14 sont en cours de certification, soit AR (10), soit Bio (4).

b. Collaboration avec l'AFNOR

En tant qu'Organisme de Défense et de Gestion (ODG), REPAIR travaille en partenariat avec l'AFNOR Pacific, organisme de contrôle agréé par le gouvernement pour les SIQO-NC.

En 2022, les travaux menés en collaboration ont concerné :

- La planification des audits ;
- Des échanges d'appréciation sur les situations de terrain au regard des exigences du cahier des charges ;
- La mise en place d'un formulaire destiné à l'évaluation d'indicateurs et permettant à l'agriculteur de s'auto-évaluer sur ces progrès en vue de chaque audit, comme le prévoit la nouvelle version du cahier des charges.

En 2022, l'ensemble des préparations réalisées par REPAIR et des audits menés par l'AFNOR étaient basés sur la nouvelle version du cahier des charges.

c. Participation aux comités de certification

Le comité de certification de l'agriculture responsable a été sollicité deux fois, en avril et en août 2022, pour délibérer sur les 9 audits initiaux et de renouvellement préparés par l'équipe. Ces deux comités se sont tenus à distance, en consultation « à domicile » auprès de tous les membres.

Un troisième comité aurait dû se tenir en décembre pour 4 dossiers de renouvellement, cependant, les délais étaient trop courts pour pouvoir le mettre en place. Il se tiendra donc en début d'année 2023.

Pour rappel, le comité de certification AR est composé de trois collèges : un collège d'experts techniques, un collège de représentants d'agriculteurs/trices et un collège de représentants d'utilisateurs de produits certifiés.

En tant qu'ODG, REPAIR y est associé à titre consultatif : les membres du comité sont invités à se rapprocher de l'association pour avoir des éclaircissements, si besoin, sur les situations présentées dans les rapports de l'AFNOR.

3. Résultats

a. Nouvelles certifications et renouvellements AR

17 exploitations ont été préparés aux audits cette année. 13 d'entre elles en vue d'audits initiaux et de renouvellement, 9 dossiers ont été présentés en comité de certification et ont été validés :

Audits initiaux :

- Pépinière ISLAY ;
- SC MADAO ;
- Guillaume PERSAN ;
- Les champs de la Tamoā.

Audits de renouvellement :

- Happy Cultures ;
- SCA BEST ;
- BOTANEA Pépinière (+ labellisation Bio Pasifika sur une partie de l'exploitation) ;
- Eriaxis ;
- Doriane SERAPHIN.

Les 4 autres dossiers, transmis en décembre, n'ont été présentés au comité qu'en début d'année 2023. Ils concernent uniquement des renouvellements. Ils ont également été validés dont 1 sous conditions de quelques ajustements avec des délais à respecter :

- Fresh Farm
- Les Fraisiers de Païta
- Christophe Richard
- Le Domaine de Cérés

Les objectifs ont été atteints et même dépassés concernant les audits initiaux qui étaient programmés en 2023 ou 2024 à l'origine (l'échéance maximale fixée par l'association qui est de 2 ans à partir de la date d'adhésion). Les certifications ont donc abouti plus rapidement que prévu.

Un audit initial n'a pu avoir lieu. Un délai supplémentaire lui sera accordée selon une échéance qui sera définie par le conseil d'administration.

Concernant les audits de suivi : 4 exploitations ont eu lieu au cours de l'année. Deux autres ont été annulés, l'un en vue d'un passage de l'exploitation en Bio. Le second pour cause de départ du réseau.

Les audits de renouvellement prévus ont tous été réalisés à l'exception d'une exploitation qui a sollicité un délai supplémentaire auprès du CA en raison de circonstances particulières. A ce jour, l'exploitation n'est donc plus certifiée, mais elle reste adhérente du réseau jusqu'à l'échéance validée par le CA.

Synthèse des résultats de l'activité de certification en 2022 :

- **4 nouvelles certifications AR validées**
- **9 renouvellements AR validés** (dont 4 avis favorable de l'AFNOR qui seront présentés en CCNC en 2023)
- **2 certifications mixtes AR/BIO** (Botanéea Pépinière, Roger Mourinet)
- **5 arrêts de certification et départ du réseau.**

Les arrêts de certification ont eu lieu pour les raisons suivantes :

- Arrêt ou forte réduction de l'activité agricole : 3/5
- Perte d'intérêt pour la certification : 2/5

b. Orientations vers l'agriculture biologique

Les collaborations avec l'association Bio Caledonia se sont poursuivies en 2022. En effet, les deux structures ont désormais 10 adhérents en commun (8 l'an passé). Parmi ces 10 exploitations, 8 sont labellisés bio, 2 disposent d'une certification mixte.

4 autres adhérents visant la certification Bio Pasifika adhéreront à Bio Caledonia l'an prochain, ce qui portera à 14 le nombre de suivis en collaboration.

Le rôle de REPAIR auprès de ces agriculteurs est de leur fournir un appui technique adapté aux exigences de la norme océanienne d'agriculture biologique.

Les collaborations entre REPAIR et Bio Caledonia ont été les suivantes :

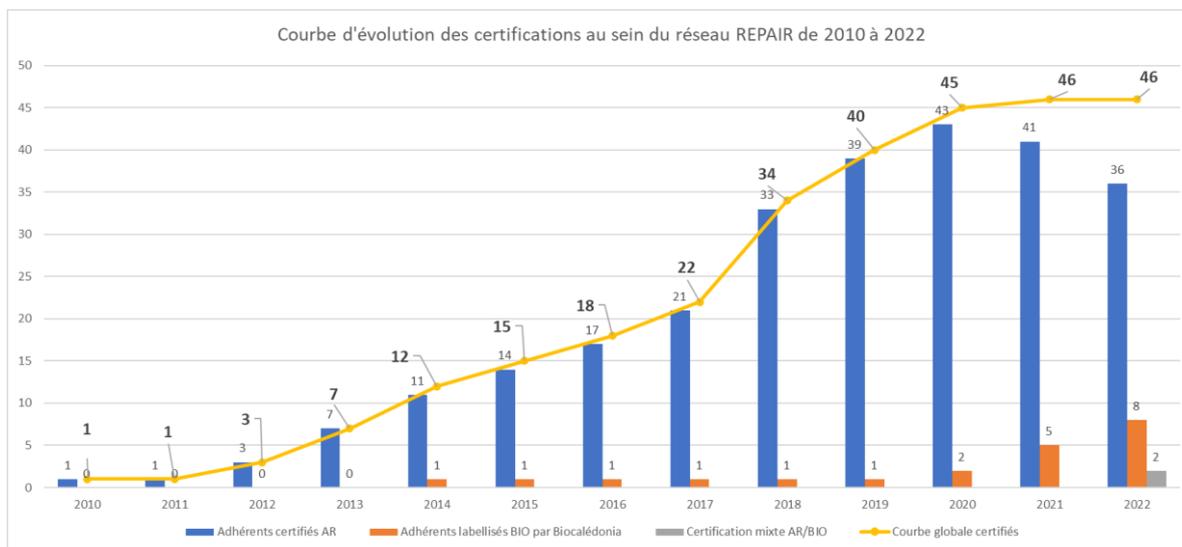
- Visites communes auprès des adhérents dès que nécessaire ;
- Collaboration à travers des moyens informatiques pour le partage de documents et l'échange d'informations sur les adhérents communs ;
- Participation au groupe de travail « Guide de lecture NOAB » dans le cadre PROTEGE ;
- Organisations de journées « conversion Bio » (programmation qui se poursuit en 2023) ;
- Participation aux comités de conformité (apports techniques).

Le développement des collaborations sera encore davantage facilité par la mutualisation de nouveaux locaux depuis la fin de l'année 2022.

c. Bilan global annuel

Au terme de l'année, le réseau comptait 38 exploitations certifiées au titre de l'agriculture responsable au lieu de 41 en 2021. Parmi ces 38, 2 bénéficient d'une certification mixte AR/BIO.

Le nombre total d'exploitations certifiées est de 46 exploitations, effectif identique à l'an passé.



4. Analyse et perspectives

a. Analyse de la conformité des exploitations en cours de certification AR

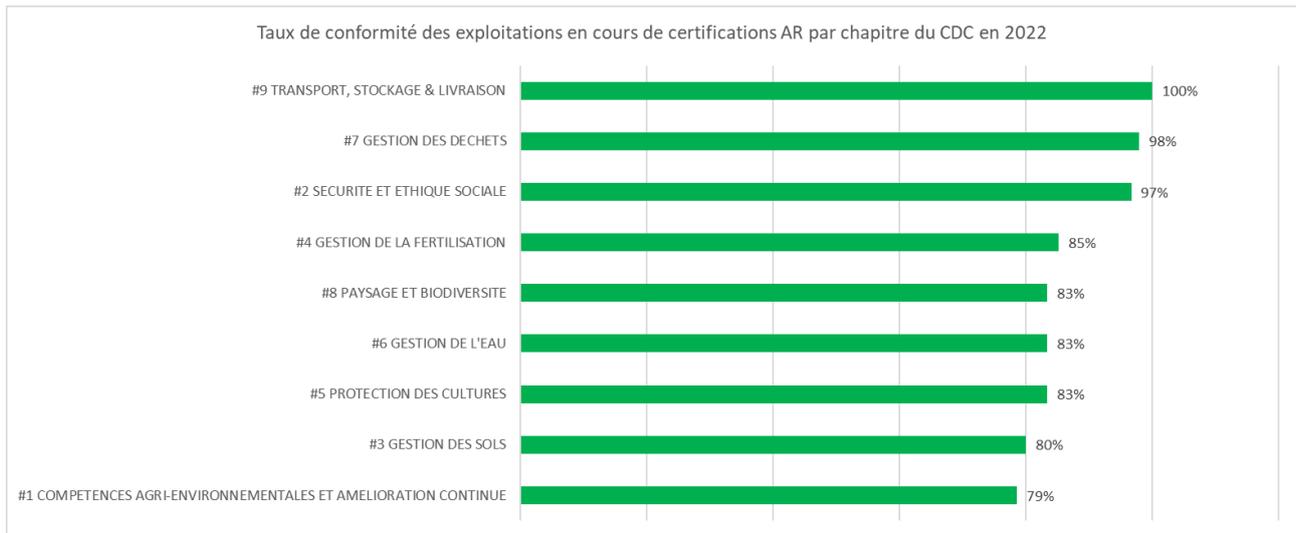
Un pré-audit est réalisé chez chaque nouvel adhérent souhaitant s'orienter vers la certification Agriculture responsable. Cela permet de faire le point sur les pratiques de l'agriculteur au regard du cahier des charges et de corriger progressivement les écarts identifiés.

Ce pré-audit permet également de calculer un taux de conformité général de l'exploitation ainsi qu'un taux de conformité pour chaque chapitre du cahier des charges (voir graphique ci-après).

Ces indicateurs permettent de mettre en avant les points forts et des points faibles de l'exploitation vis-à-vis du cahier des charges de l'Agriculture responsable et de renforcer l'accompagnement de REPAIR sur les thématiques ayant les taux de conformité les plus faibles.

Le taux de conformité moyen des exploitations est de 88%.

L'analyse présentée ici concerne uniquement les exploitations en cours de certification au 31/12/2022.



Remarques relatives aux taux de conformité des différents chapitres :

Les taux de conformité sont élevés sur tous les chapitres. Les chapitres ayant les taux les moins élevés sont les suivants :

(Chaque chapitre est identifié par un # suivi de son numéro).

➤ #1 Compétences agro-environnementales et amélioration continue (79%) :

Ce chapitre concerne l'auto-évaluation de la performance environnementale des exploitations (formulaire E47 disponible en annexe), la participation à des actions pour monter en compétences (formations, journées techniques) et le plan d'exploitation avec la présence des IAE. Le taux de conformité un peu plus s'explique par l'absence du plan à jour avec tous les éléments exigés par le CDC. Ces non-conformités sont aisément corrigées car l'équipe technique réalise les cartographies pour les adhérents à l'aide du logiciel SIG QGIS.

➤ #3 Gestion des sols (80%) :

La plupart des agriculteurs, lorsqu'ils adhèrent au réseau, ne dispose pas de programmes d'analyses de sols.

Sur la gestion de la fertilisation, la marge de progrès des exploitations se situe sur la réalisation de test de fertilité des sols qui sera réalisé avec l'appui des techniciens.

A noter, en complément d'analyse sur l'ensemble des chapitres, que les non-conformités sont davantage sur l'absence de supports techniques ou organisationnels que sur les pratiques en elle-même. Ex : cahier de culture incomplet, pas de programme d'irrigation ou de fertilisation, inventaire phyto absent ou qui n'est pas à jour.

b. Point sur la gestion de traçabilité des pratiques agricoles

- Rappel sur l'utilité

La saisie des interventions prévisionnelles et réalisées sur l'exploitation est un moyen de contrôle pour l'AFNOR dans le cadre de l'Agriculture responsable, mais elle présente avant tout un intérêt pour la bonne gestion technico-économique de l'exploitation sous réserve qu'elle soit informatisée pour faciliter la consultation et le traitement des informations.

L'équipe de REPAIR propose des supports d'enregistrement au format informatique ou papier permettant de faciliter le classement et le traitement des données : cahier de culture, programmes d'analyses de sols, plan de fumure, calcul des besoins en eau, inventaire/abaques phytosanitaires... Ces solutions sont proposées aux adhérents tout au long de l'année dans le cadre de leur suivi.

- Le logiciel Agroscojik

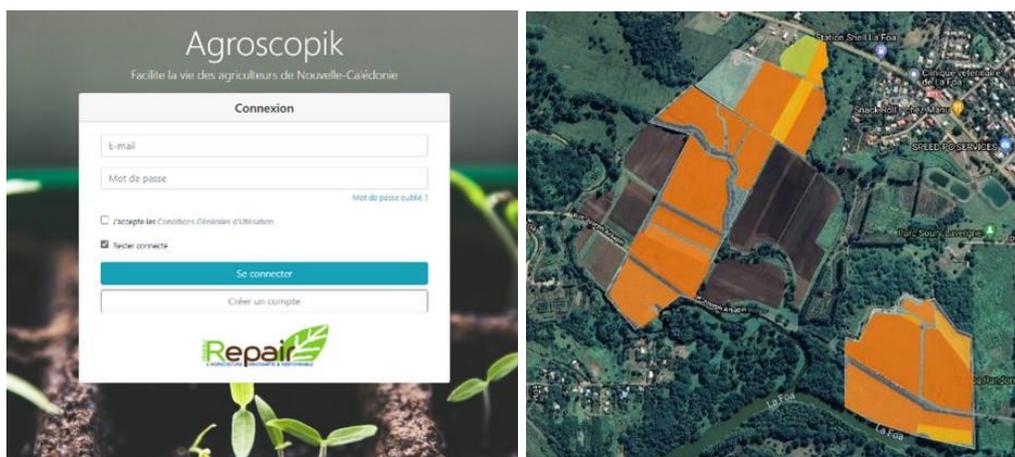
Le logiciel Agroscojik est toujours disponible gratuitement mais faute de moyens pour réaliser des mises à jour et de nouveaux développements, il est de moins en moins utilisé.

REPAIR et la CAP-NC se sont de nouveau consultés fin 2022, pour envisager une collaboration sur la mise à disposition d'un logiciel de gestion parcellaire.

Une recherche de solution sera engagée en 2023 pour pouvoir proposer une solution adaptée aux agriculteurs notamment pour le maraîchage et les cultures fruitières (pour les céréales, le logiciel "Mes parcelles" pourrait convenir selon la CAP-NC).

L'utilisation d'un tel outil rendrait possible la collecte de données de groupe. Ces données pourraient être analysées afin d'obtenir des indicateurs permettant d'orienter les politiques publiques et d'ajuster les accompagnements sur la base de références locales.

Lien vers Agroscojik : www.agroscojik.org



Accès au site Agroscojik – Cartographie d'une exploitation.

c. Nouveau cahier des charges AR

- Rappel des modifications

La nouvelle version du cahier des charges a été mise en application en 2023 chez tous les agriculteurs audités.

Pour rappel, les principales modifications apportées au cahier des charges fin 2021 portent sur :

- La mise en valeur des infrastructures agroécologiques et leur développement ;
- Un engagement à l'utilisation de méthodes de lutte phyto alternatives et à la réduction des désherbants dont les utilisations seront étudiées et mesurées ;
- La mise en œuvre des méthodes favorisant la fertilité des sols ;
- La mesure des progrès environnementaux à l'aide d'indicateurs.

- Point sur les nouveaux outils et ajustements à réaliser
- Etats des lieux et programmes d'implantation cartographiés des IAE : ils sont réalisés par l'équipe avec, la plupart du temps, la présence de l'agriculteur au moment du repérage des IAE sur le terrain. Par souci d'efficacité globale, les programmes d'implantation ne sont réalisés que pour les exploitations dont le taux d'IAE/SAU est inférieur à 5% et chez les agriculteurs qui en font la demande. L'objectif est que l'équipe consacre du temps sur des outils d'accompagnement qui seront réellement utilisés par les agriculteurs.
- Les mesures d'utilisation de désherbants : l'audit permet de quantifier le mode d'usage, le nombre de références, la dangerosité des produits.
- Les tests de fertilité du sol : ils sont réalisés sur une ou plusieurs parcelles choisies par l'agriculteur, avec le conseil des technicien/nes dans l'objectif d'évaluer des changements de pratiques culturales.
- L'auto-analyses environnementale et les indicateurs de progrès : elle est réalisée en amont de l'audit par l'agriculteur, avec l'aide de l'équipe technique si besoin. La fiche actuellement utilisée n'est pas construite pour faire du traitement de données. Un outil informatique plus pratique sera mis en place en 2023 si la recherche de financement aboutit favorablement. (voir le formulaire actuel d'auto-analyse en annexe).

d. Perspectives relatives aux futures certifications

Au 31 décembre, le réseau REPAIR comptait 16 exploitations non certifiées.

Parmi ces 16 exploitations :

- 12 sont accompagnées dans le cadre d'une certification "Agriculture responsable" ;
- 4 s'orientent vers le label Biopasifika (appui technique REPAIR, préparation à la certification Bio Calédonia).

Les échéances de certification maximales de ces 16 exploitations se répartissent comme suit :

8 en 2023, 8 en 2024.

A ces chiffres prévisionnels pourront s'ajouter les nouveaux adhérents 2023 qui accéderont à une certification dès l'année de leur adhésion.

LA COMMUNICATION DU RESEAU ET LA MISE EN VALEUR DU LABEL AR

Depuis 2014, REPAIR bénéficie d'un poste à temps partiel (80%) pour assurer les missions d'ODG relatives à la valorisation et la surveillance du signe officiel « Agriculture responsable » (SIQO AR).

Parmi les actions visant la valorisation du SIQO AR, des projets de communication peuvent être menés grâce au soutien financier de l'Agence rurale. Ce soutien financier permet de financer non seulement les achats de prestations et de supports de communication mais aussi une partie du temps de travail interne dédié à la mise en œuvre opérationnelle des actions.

En 2022, les actions de communication suivantes ont pu être menées. Elles représentent environ 25% du temps de travail alloué à la mission de valorisation de l'AR :

- Community management des pages Facebook "Agriculture Responsable" et « REPAIR NC » : publications, recherche et partage de contenus, modération, sponsorship...
- Animation du groupe privé FB « Le REPAIR des Pro » : Mise en avant de l'activité du réseau, partage de l'information filière, publication des offres commerciales des adhérents... ;
- Gestion du site internet www.repair.nc ;
- Création d'une chaîne Youtube « REPAIR NC » ;
- Rédaction de brèves dans la revue La Calédonie Agricole produite par la Chambre d'agriculture et de la pêche ;
- Soutien aux partenaires de filière lors des appels à projet, des formations agricoles et des RDV techniques : relais d'information, mise en relation, communication, promotion auprès des partenaires...

Une activité de terrain pour la valorisation du SIQO AR sur le marché vient compléter la mission :

- Accompagnement des producteurs à la communication et à la valorisation de leur label qualité ;
- Accompagnement et suivi des magasins adhérents : Traçabilité des produits AR, recherche de solutions d'affichage du SIQO, respect de la réglementation, information aux clients, mise en relation producteurs AR/acheteurs, conseils merchandising, sensibilisation des équipes aux éléments de langage... ;
- Préparation et animation des stands « Foire de Bourail » et « Foire de Koumac » ;
- Préparation des magasins au concours d'étals organisé par l'IFEL, participation en tant que membre du jury ;
- Suivi du lancement des boîtes AR par la centrale d'achat SCIE (magasins Géant Casino et Leader Price) ;
- Développement des partenariats commerciaux pour la valorisation du label en rayon.

1. Les actions de communication

a. Réalisation et diffusion de vidéos pédagogiques sur l'AR

REPAIR a poursuivi le projet de réalisation de courtes vidéos pédagogiques à destination du grand public qui avait débuté en 2021. L'objectif étant de sensibiliser les consommateurs aux grands principes du cahier des charges de l'Agriculture responsable.

Les deux vidéos « Fertilité des sols » et « Gestion de la ressource en eau » ont ainsi pu être finalisées début 2022 en vue d'une diffusion sponsorisée sur les réseaux sociaux sur le dernier semestre 2022.

Un problème technique survenu sur Facebook a perturbé le programme prévu pour la diffusion des 4 vidéos. Celle-ci ont bien été diffusées mais les boosts n'ont pu être fait que partiellement et avec du retard. "La petite agence" a été sollicitée pour prendre en charge leur diffusion, le temps que REPAIR trouve une solution pour remédier au problème de paiement en ligne.



b. Gestion du site Internet www.repair.nc

- 3 articles ont été publiés et ont fait l'objet d'une newsletter (diffusion auprès de 173 abonnés, soit une augmentation de 6% du nombre de lecteurs).
- D'autres publications sont en attente : journées techniques, interventions en Province des Iles...

c. Gestion et animation du groupe Facebook « Le REPAIR des Pro »

Le groupe privé à destination des producteurs du réseau continue de recueillir informations et expériences, bons plans, photos et vidéos techniques de la part de ses membres.

- A ce jour, 45 adhérents sont membres du groupe.
- 98 publications ont été partagées en 2022.

d. Community management de la page Facebook « Agriculture responsable NC »

- La page comptabilise 6573 abonnés au 11 décembre 2022 contre 5898 en 2021 (+ 11.4%).
- 32 publications ont été enregistrées au 11/12/22 (contre 60 en 2020 et 88 en 2021). Une baisse significative due à l'arrivée restreinte et tardive des productions certifiées sur le marché local.
- 4 publications sponsorisées (vidéos pédagogiques) sont prévues d'ici la fin de l'année.

e. Community management de la page Facebook « REPAIR »

La page « REPAIR » a bénéficié quant à elle d'une attention particulière en 2022.

En effet, REPAIR souhaite communiquer plus largement sur ses activités auprès des agriculteurs et ses actions menées en faveur de la transition agroécologique.

- La page technique de REPAIR compte 1077 abonnés au 12/12/2022, soit une augmentation de 77% par rapport à 2021.
- 52 publications ont été enregistrées en 2022 (contre 37 en 2021), soit une moyenne de 4 publications par mois.

f. Création de la chaîne YouTube « REPAIR NC »

Depuis le 7 décembre 2022, REPAIR dispose également d'une chaîne YouTube « REPAIR NC ».

Elle lui permettra notamment de diffuser ses vidéos pédagogiques auprès d'un plus large public.

- A ce jour, 2 vidéos sur les grands axes du cahier des charges de l'AR sont disponibles sur la chaîne.
- Des vidéos présentant les actions et services de REPAIR sont en projet pour 2023.

g. Relais communication dans la presse spécialisée

REPAIR bénéficie également du soutien de la Chambre d'agriculture et de la pêche pour la diffusion d'articles et brèves dans son magazine bimestriel « La Calédonie Agricole ».

Ce partenariat lui permet de mettre en avant l'actualité de son réseau auprès des professionnels de l'agriculture.

- En 2022, REPAIR a pu fournir 6 brèves pour La Calédonie Agricole.

h. Les foires de Bourail et Koumac

La Foire de Bourail fait partie des temps forts de l'année et permet à REPAIR de soutenir ses adhérents en matière de valorisation des productions et de sensibiliser le grand public à l'agriculture responsable. Elle permet également de créer du lien avec les professionnels de l'agriculture et de valoriser les missions de l'association. Parmi ses actions :

- La tenue d'un stand d'information REPAIR ;

- La participation à la mise en place et à l'animation d'un jeu grand public avec les principaux partenaires de filière sous la coordination de la Chambre d'agriculture et de la pêche ;
- La valorisation des stands des producteurs certifiés par la mise à disposition de flyers, bâches AR, stickers, étiquettes cageot et documentation diverse : 4 stands AR en 2022

De la même façon, REPAIR participe chaque année à la foire de Koumac avec ses partenaires de filière.



Animation pédagogique - Pavillon de l'agriculture et de la pêche.



Stand certifié : Pépinière de la Rivière Bleue.



Stand certifié : Les Fraisiers de Païta.



Stand certifié : Les endives de Marie.

2. Les actions de valorisation du SIQO auprès des calédoniens

a. L'accompagnement et le suivi des distributeurs adhérents

En 2022, REPAIR compte parmi ses adhérents 6 distributeurs, un spécialiste de la restauration hors-foyer (Newrest), l'Office de Commercialisation et d'Entreposage Frigorifique (OCEF PDT) ainsi que le cluster Pacific Food Lab.

Parmi les actions en faveur de ses 9 membres utilisateurs de produits certifiés, l'accompagnement des équipes fruits et légumes en magasin tient une place prépondérante dans le temps imparti à la mission de valorisation.

REPAIR leur propose un accompagnement personnalisé et un suivi renforcé en matière de communication et de sensibilisation au label et à ses mentions valorisantes : Contrôles réguliers des étals de vente et du respect de la réglementation en matière d'affichage, conseils en merchandising, informations sur le réseau, aide à la reconnaissance des produits certifiés, mise à disposition de supports de communication, sensibilisation des équipes aux éléments de langage...

Un recensement des besoins de ses membres utilisateurs est en cours. Il permettra à REPAIR de prioriser et d'affiner ses actions en 2023.

b. Le concours d'étals organisé par l'IFEL

Autre temps fort de l'année, le concours d'étals organisé par l'IFEL auquel REPAIR participe en tant que membre de l'interprofession.

En 2022, le critère de notation « affichage des signes de qualité » a été renouvelé afin d'inciter les participants à poursuivre leurs efforts en matière de traçabilité produit. Une occasion également d'informer les participants sur l'existence de signes de qualité environnementaux et d'en faire la demande auprès de leurs fournisseurs (grossistes, colporteurs, coopératives).

Cette année encore, REPAIR a participé à la préparation du concours et a été réquisitionné sur deux jours en tant que membre du jury.

REPAIR a pu préparer cinq de ses adhérents distributeurs participant au concours en réalisant des audits de leurs étals de vente et en leur fournissant les informations nécessaires à l'élaboration de leurs propres supports de communication (recettes de produits locaux, mise en avant des plantes comestibles, informations produit...).

- Quatre adhérents sur cinq ont été placés sur le podium dans leur catégorie. Il s'agit de BOKO Pont de Français (1^{er} prix), BOKO Portes de Fer (2^{ème} prix), de Auchan Savannah (2^{ème} prix) et de Auchan Motor Pool (3^{ème} prix).
- D'autres distributeurs se sont démarqués durant le concours et seront approchés par REPAIR en 2023 pour travailler sur la valorisation des produits certifiés. Il s'agit de Korail Païta, Korail Ducos et des Primeurs du Caillou Magenta.
- Les magasins du groupe Carrefour n'ont pas encore la possibilité de valoriser les produits labellisés du fait de l'absence d'un système de traçabilité entre leur centrale d'achat et leur surface de vente.

c. Le lancement des boîtes AR au sein du groupe Casino

En avril 2022, La SCIE a pu effectuer le lancement des premières boîtes AR dans ses magasins Casino et Leader Price.

Parmi les actions à mener dans le cadre de ce lancement produit, REPAIR avait suggéré à la SCIE de :

- Préparer une campagne de communication « lancement produit » en amont (publications catalogue, sponsoring Facebook, site internet, affichage en magasin/ PLV...);
- Sélectionner un magasin « témoin » volontaire ;
- Informer les équipes F&L concernées, leur présenter une procédure clé en main (emplacement des boîtes au sein du rayon, mise à disposition d'affiches, sensibilisation aux éléments de langage AR...)
- Lancer la campagne de communication et la relayer sur les supports de REPAIR (site internet, newsletter, pages Facebook, presse agricole) ;
- Suivre le produit en magasin et identifier les éventuels dysfonctionnements techniques à remonter au fabricant (CMF) ou à la SCIE ;

A ce jour, moins de 1000 boites ont été distribuées dans l'ensemble des magasins desservis par la centrale d'achat, à raison de 2 à 5 boites par commande et par magasin. Une quantité trop faible pour attirer l'attention du consommateur et permettre une analyse objective du produit.

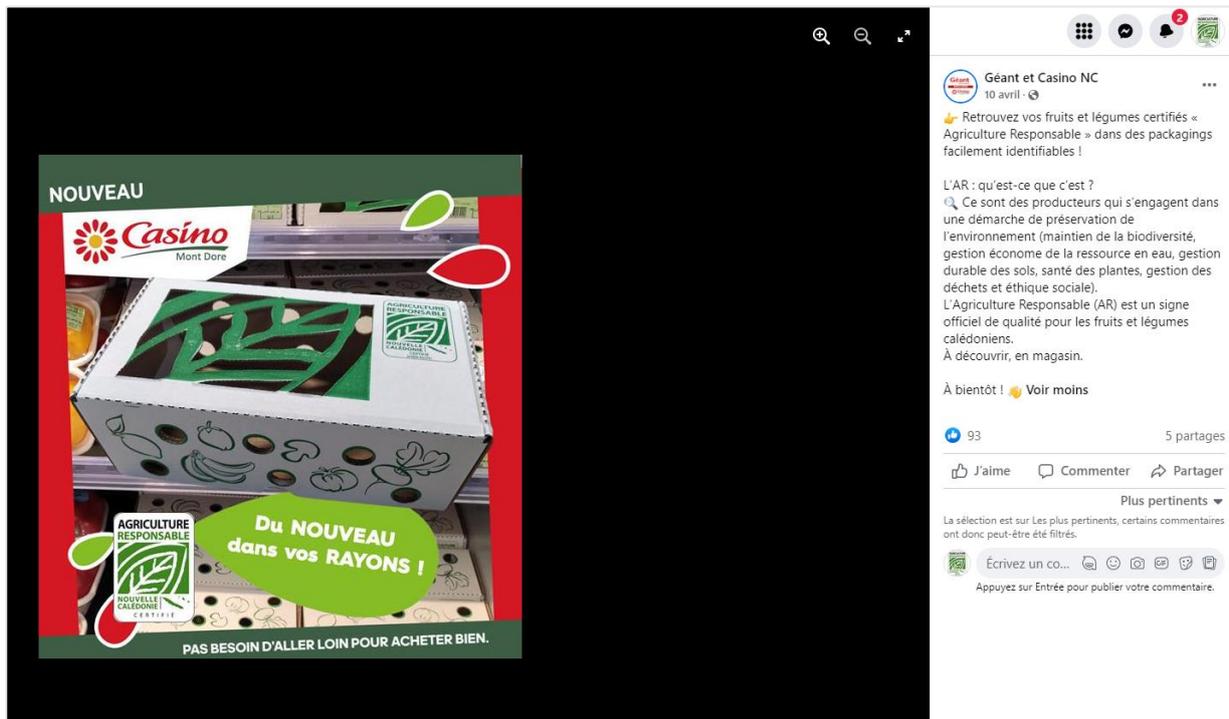
Deux posts ont été publiés sur la page Facebook du groupe à 5 jours d'intervalle (voir ci-après).

Malheureusement, les directions et équipes rayon n'ont pas ou trop peu été informés de l'arrivée de ce nouveau produit en magasin et la personne en charge du produit a quitté le groupe peu de temps après son lancement.

Cette phase test nécessiterait d'être relancée de façon méthodique afin de pouvoir améliorer le conditionnement des produits certifiés et d'augmenter leur visibilité sur les étals de vente.



Centrale d'achat SCIE : Post n°1 de lancement de la boîte AR compostable en magasin.



Centrale d'achat SCIE : Post n°2 de lancement de la boîte AR compostable en magasin.

CONCLUSION

En 2023, un nouveau CA sera aux commandes des orientations de la structure. La dynamique impulsée par le CA sortant vise à renforcer et à mettre en avant le service d'appui technique de REPAIR auprès du monde agricole. En effet, ce soutien technique est très sollicité. Il permet aux agriculteurs de bénéficier d'une expertise extérieure et d'être accompagné dans ses projets et ses orientations techniques.

L'orientation agroécologique de la structure, affirmée depuis la création de l'association, est plus que jamais en adéquation avec les demandes des adhérents aujourd'hui fortement tournés vers les techniques économes en intrants et les solutions fondées sur la nature. Les plantes de services (couverts végétaux, blandes fleuries...) sont très utilisées au sein du réseau.

Cet appui technique permet aussi de maintenir les exploitations dans la démarche "Agriculture responsable" et d'encourager ceux qui le souhaitent à se tourner vers l'Agriculture biologique.

En complément de l'appui technique individuel de ses adhérents, l'équipe proposera en 2023 davantage d'animation techniques collectives, en partenariat avec ses partenaires, notamment provinciaux. Ces animations seront ouvertes à tous les agriculteurs.

L'accent sera mis également sur les formations à destination des adhérents mais aussi à l'extérieur de son réseau. Les formations sont en effet une source de financement dont l'association a impérativement besoin pour équilibrer son budget. De plus, elle constitue un moyen d'accompagnement très complémentaire avec le suivi technique qui permet de faire monter les équipes en compétences et de les valider.

La recherche et le développement de solutions d'auto-financement constituent désormais une activité à part entière pour REPAIR qui doit compléter la part non-subventionnée de son budget, estimée à 19% pour 2023. Le maintien des subventions annuelles, a minima à l'identique, est indispensable pour pouvoir permettre à l'association de se maintenir et trouver des solutions pour se développer afin de répondre à une demande croissante du terrain.

Pour pouvoir jouer son rôle de contributeur au développement agricole, l'équipe de REPAIR et son conseil d'administration continueront de se montrer disponibles pour contribuer aux réflexions collectives et être force de proposition concernant le secteur agricole, notamment sur l'organisation des accompagnements à proposer pour soutenir les exploitations dans leurs difficultés mais aussi dans leurs projets de développement et d'innovation.

ANNEXES

Les documents listés en bleu ne sont pas annexés au présent rapport mais sont transmis en format numérique sur demande.

1. Document associatif :
 - Liste des adhérents REPAIR au 31 décembre 2022
2. Documents relatifs à la certification
 - Formulaire AFNOR pour l'auto-évaluation de la performance environnementale des pratiques de production
3. Documents relatifs à l'accompagnement technique :
 - Catalogue de services
 - Exemple de fiche formation
 - Fiches auxiliaires et plantes de services
 - Synthèse activité LIFOU
4. Liens internet relatifs à l'activité du réseau :
 - Site internet de REPAIR : www.repair.nc
 - Page Facebook de l'AR : <https://www.facebook.com/agricultureresponsable>
 - Page Facebook de REPAIR : <https://www.facebook.com/RepairAgricultureNC>
 - Groupe privé Facebook dédié aux échanges entre producteurs du réseau : <https://www.facebook.com/groups/406520127257342>
 - Site officiel de la Nouvelle-Calédonie dédiée aux SIQO (Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine) : www.signesdequalite.nc